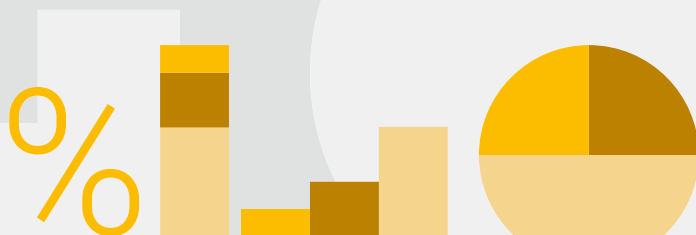


Actualités OFS



01 Population

Neuchâtel, février 2019

Démos 1/2019

Diversités et visibilité

Éditorial

Le vivre ensemble harmonieux et la cohésion entre générations, entre personnes ayant des cultures ou des modes de vie divers ne sont pas un état de fait. Mais ce sont des objectifs qu'une société s'efforce d'atteindre.

Les notions de vivre ensemble et de cohésion présupposent des différences pouvant exister entre des personnes ou des groupes de personnes aux caractéristiques communes et d'autres. Dans ce premier numéro sur les **diversités et visibilité**, l'accent est mis sur les groupes de population en infériorité numérique – par définition, des minorités – faisant partie d'un contexte structurel et social plus vaste. Souvent méconnus parce que peu nombreux et peu visibles, ces groupes sont mis en évidence au moyen de données statistiques qui décrivent leur situation démographique, sociale ou économique. L'objectif est donc de leur donner une image.

Dans les trois premiers articles sont abordés, tour à tour, le budget et les conditions de vie des couples avec de nombreux enfants, les situations de vie des personnes du 4^e âge et les caractéristiques démographiques des Suisses établis à l'étranger. Les articles suivants sont consacrés à différentes communautés étrangères présentes en Suisse. Deux portraits sont dressés: l'un sur les minorités plurielles résidant de manière permanente dans notre pays et l'autre concernant leur situation sur le marché du travail.

Le dernier étudie la distribution des étrangers dans les unités territoriales et tente d'établir un modèle de répartition spatiale.

Je vous souhaite une excellente lecture!

Fabienne Rausa, OFS

Sommaire:

- 1 Le revenu et les dépenses des couples avec de nombreux enfants
- 2 Le grand âge en Suisse
- 3 La Suisse d'ailleurs
- 4 Minorités plurielles
- 5 Diversité sur le marché du travail suisse
- 6 La ségrégation de la population étrangère
- 7 Informations complémentaires

1 Le revenu et les dépenses des couples avec de nombreux enfants

Cet article se penche sur la situation sociale et financière des couples avec beaucoup d'enfants et examine si elle diffère de celle des autres ménages. Les analyses portent sur la structure familiale, mais ne tiennent pas compte des enfants qui vivent hors du ménage.

En 2016, environ 28% des ménages en Suisse étaient composés de couples avec enfants¹. Seul un cinquième d'entre eux comportait trois enfants ou plus. Sur l'ensemble de la population, seule une personne sur dix vit dans un ménage composé d'un couple et de trois enfants ou plus².

1.1 Du point de vue des revenus

En termes de revenu, la situation des couples ayant trois enfants ou plus diffère peu de celle des couples vivant dans d'autres types de ménages. Le graphique G1 illustre la composition des revenus bruts des ménages en fonction du nombre d'enfants.

Le revenu brut absolu ne varie pas beaucoup entre les différents types de ménages. La situation financière des couples avec deux enfants est très légèrement meilleure que celle des couples avec un enfant, ce qui s'explique, d'une part, par un revenu du travail plus élevé et, d'autre part, par de meilleures prestations sociales. Si le revenu baisse chez les couples ayant trois enfants ou plus, les prestations sociales augmentent significativement; la différence de revenu brut n'est donc pas conséquente.

Alors que le revenu brut des couples avec enfants n'est pas nettement supérieur à celui des couples sans enfant, il doit toutefois faire vivre un plus grand nombre de personnes. Le graphique G2 illustre cette observation au moyen du revenu disponible équivalent³.

Parmi tous les ménages en couple, ce sont ceux comptant trois enfants ou plus qui ont le revenu équivalent le plus bas. Il y a une faible différence entre les couples ayant un ou deux enfants, car le revenu brut légèrement plus élevé des couples avec deux enfants est compensé par une taille équivalente du ménage³ également plus grande (cf. graphique G1). Les personnes âgées de moins de 65 ans, sans enfant et vivant en couple, bénéficient du niveau de vie le plus élevé, d'après le calcul du revenu disponible équivalent.

Cette réalité se reflète également dans l'évaluation subjective de la situation financière. La part de la population vivant dans un ménage pour lequel il est difficile, voire très difficile, de joindre les deux bouts, est de 7% pour les couples sans enfant. Elle est supérieure pour les couples avec un ou deux enfants (sans différence entre ces deux catégories) et augmente encore pour les couples avec trois enfants ou plus pour atteindre presque 18%.

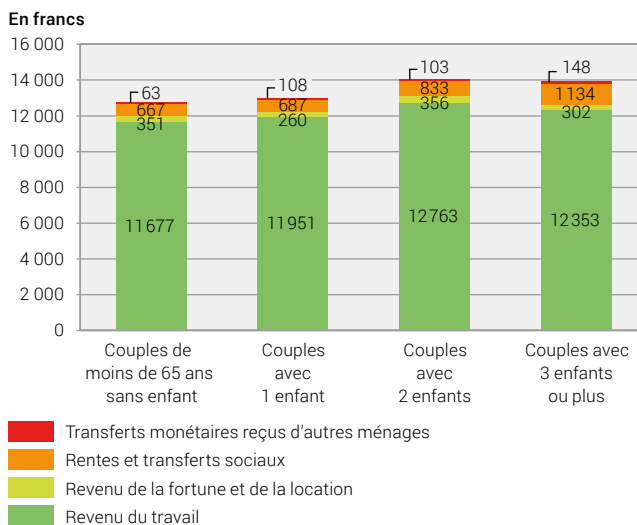
¹ OFS – Relevé structurel (RS) 2016, www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Population → Effectif et évolution → Ménages, enfants de moins de 25 ans uniquement

² OFS – Relevé structurel (RS) 2016, www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Population → Familles → Formes de vie familiale, enfants de moins de 25 ans uniquement

³ Afin de prendre en considération les différences de taille des ménages, les dépenses obligatoires sont déduites du revenu brut du ménage, qui est ensuite divisé par la taille d'équivalence du ménage. Le revenu disponible équivalent qui en résulte correspond à un ménage d'une personne. Une définition plus détaillée est disponible à l'adresse suivante : www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Thèmes transversaux → Mesure du bien-être → Tous les indicateurs → Économie → Revenu disponible équivalent, Définitions

Composition du revenu mensuel absolu brut moyen selon le nombre d'enfants

G1

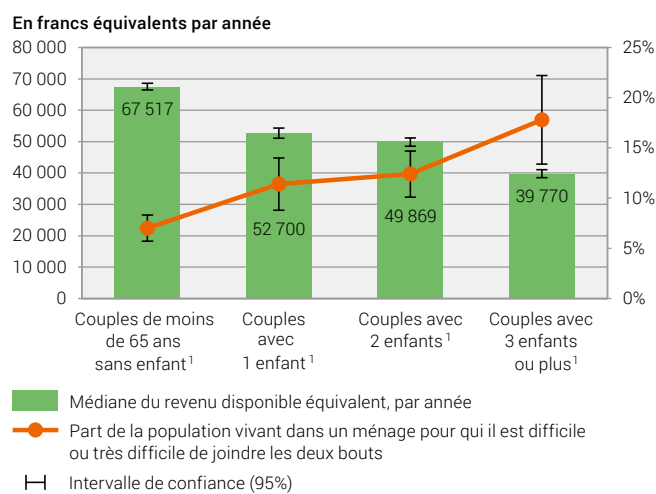


Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM) 2012–2014

© OFS 2019

Niveau de vie et appréciation subjective de la situation financière du ménage selon le nombre d'enfants

G2

¹ Personnes vivant dans un ménage de ce type

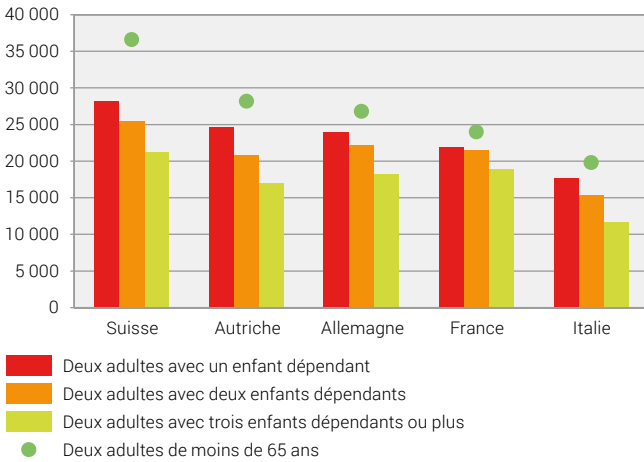
Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC 2016 version du 25.09.2017, y c. loyer fictif

© OFS 2019

En comparaison européenne, le niveau de vie des ménages en Suisse, calculé en revenu disponible équivalent, se situe en tête du classement. Dans tous les pays, les couples sans enfant ont le niveau de vie le plus élevé.

Revenu disponible équivalent annuel selon le nombre d'enfants, dans quelques pays européens **G3**

Médiane du revenu équivalent net par année, en standard de pouvoir d'achat (SPA)



Source: Eurostat – EU-SILC 2016, version du 19.03.2018 © OFS 2019

1.2 Comment se répartissent les dépenses?

Les ménages comptant trois enfants ou plus dépensent en moyenne 41 francs par mois pour la garde des enfants, la crèche par exemple. Chez les couples avec un seul enfant, ce montant est plus de trois fois supérieur⁴. Comparés à tous les ménages avec enfants, les couples sans enfant ne réalisent que légèrement plus de dépenses de transfert telles que les versements à d'autres ménages et les pensions alimentaires.

Le graphique G5 montre que les couples sans enfant et les couples avec enfants dépensent à peu près le même montant pour leur logement. Le taux de propriétaires augmente à 58% avec le deuxième enfant alors qu'il se situe à 38% pour les couples sans enfant. Le taux de surpeuplement d'un ménage passe de 5% pour un couple avec deux enfants, à 16% dès qu'un couple a trois enfants ou plus. Cet indicateur se calcule selon le nombre de pièces et celui des membres du ménage⁵.

Parmi les ménages avec enfants, la part de ceux qui ont des difficultés à s'offrir des vacances une fois par année est plus grande que parmi les couples sans enfant. Le nombre d'enfants ne joue cependant pas un rôle déterminant. Dans les dépenses pour les vacances, plus le nombre d'enfants est grand, plus les hôtels et les pensions sont délaissés au profit des appartements de vacances et des campings (cf. graphique G6).

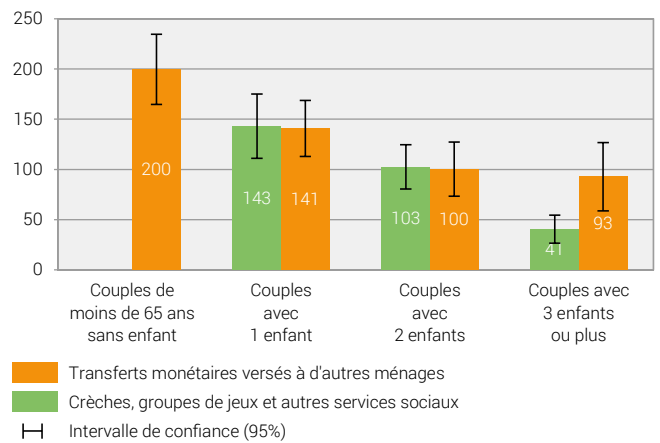
⁴ Les données correspondent à la valeur moyenne des dépenses de tous les ménages de la catégorie concernée. Concernant la diminution des dépenses pour les crèches, les groupes de jeu et les autres prestations sociales pour chaque enfant supplémentaire, d'autres études montrent que la prise en charge extérieure baisse fortement lorsque le nombre d'enfants augmente. En outre, le nombre d'enfants âgés de moins de cinq ans est légèrement moins élevé chez les couples avec trois enfants ou plus. Par ailleurs, les familles ayant plus de deux enfants paient souvent moins pour une place en crèche.

⁵ Une personne est considérée comme vivant dans un ménage surpeuplé si ce dernier ne dispose pas d'un nombre minimal de pièces, soit : une pièce par ménage, une pièce par couple composant le ménage, une pièce pour chaque personne âgée de 18 ans ou plus, une pièce pour chaque paire de personnes de même sexe âgées de 12 à 17 ans, une pièce pour chaque personne âgée de 12 à 17 ans non incluse dans la catégorie précédente, une pièce par paire d'enfants âgés de moins de 12 ans. (Source: Eurostat: https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Glossary:Overcrowding_rate/ff)

Illustrant les dépenses pour les loisirs, le graphique G7 montre que le nombre de vélos par ménage augmente avec le nombre d'enfants, et ce à hauteur d'environ un vélo supplémentaire par enfant. Cependant, les dépenses pour les vélos n'augmentent pas avec le nombre d'enfants dans le ménage. Contrairement aux cours de musique ou de danse, les vélos peuvent être utilisés en commun ou transmis aux petits frères et petites sœurs. Ainsi, il s'agit d'un loisir bon marché pour les couples avec plusieurs enfants. Alors que les coûts des cours de musique dans les couples avec un enfant se montent à 12 francs par mois, ils sont de 37 francs pour les couples comptant deux enfants et continuent d'augmenter de manière significative avec le nombre d'enfants.

Dépenses mensuelles pour la garde des enfants et dépenses de transfert selon le nombre d'enfants **G4**

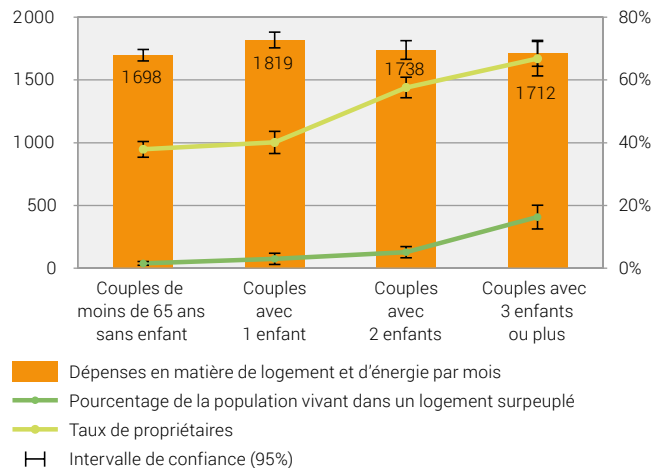
En francs



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages 2012–2014 (EBM) © OFS 2019

Taux de surpeuplement, taux de propriétaires et dépenses mensuelles pour le logement et l'énergie, selon le nombre d'enfants **G5**

En francs

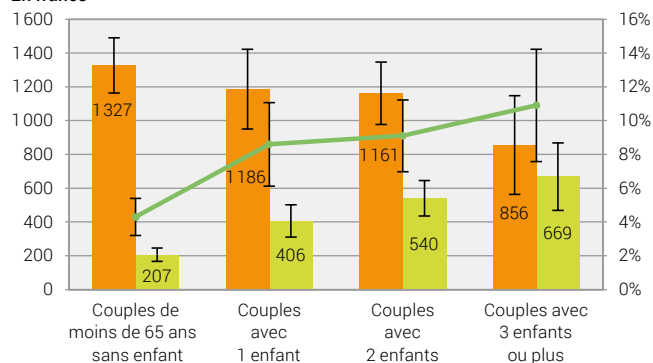


Sources: OFS – EBM 2012–2014, SILC 2016, version du 25.09.2017 © OFS 2019

Dépenses et privations en matière d'hébergement de vacances selon le nombre d'enfants

G6

En francs



- Dépenses annuelles pour hôtels, pensions et chambres privées
- Dépenses annuelles pour appartements de vacances, camping et autre hébergement
- Pourcentage de la population vivant dans un ménage n'ayant pas les moyens financiers de s'offrir une semaine en vacances par an
- Intervalle de confiance (95%)

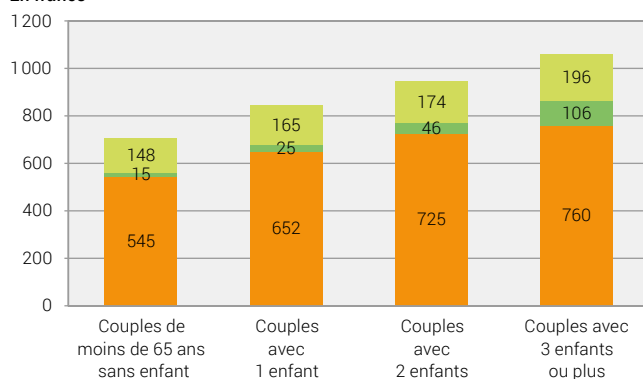
Sources: OFS – EBM 2012–2014, SILC 2016, version du 25.09.2017

© OFS 2019

Coût mensuel des primes d'assurance-maladie selon le nombre d'enfants

G8

En francs



- Primes d'assurance-maladie nettes
- Réductions cantonales de primes d'assurance-maladie
- Caisses-maladie: primes d'assurances complémentaires

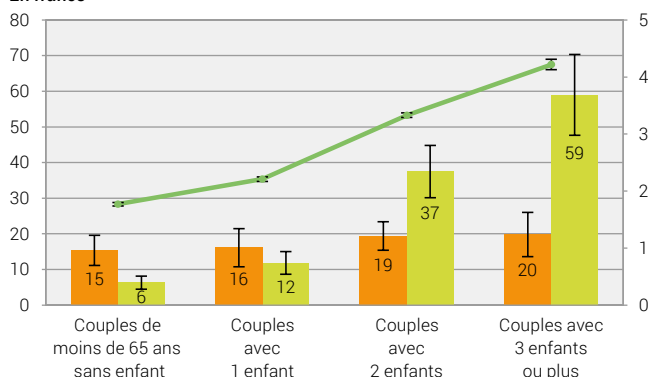
Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages 2012–2014 (EBM)

© OFS 2019

Dépenses moyennes pour les loisirs, par mois, selon le nombre d'enfants

G7

En francs



- Dépenses pour les vélos par mois
- Dépenses pour les cours de musique et de danse par mois
- Nombre de vélos par ménage
- Intervalle de confiance (95%)

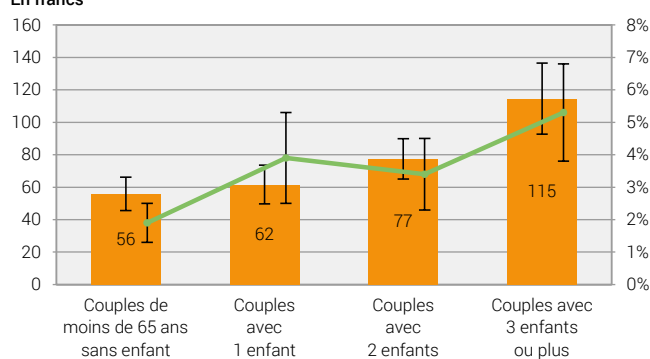
Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages 2012–2014 (EBM)

© OFS 2019

Dépenses mensuelles moyennes brutes et privation en matière de soins dentaires, selon le nombre d'enfants

G9

En francs



- Dépenses brutes pour soins dentaires, par mois
- Pourcentage de la population de 16 ans au plus privée en matière de soins dentaires nécessaires
- Intervalle de confiance (95%)

Sources: OFS – EBM 2012–2014, SILC 2016 version du 25.09.2017

© OFS 2018

1.3 Des coûts de santé plus élevés pour les couples avec enfants?

Les graphiques G8 et G9 présentent les primes d'assurance-maladie moyennes et les dépenses pour les soins dentaires. Les coûts des primes mensuelles augmentent avec le nombre d'enfants, mais sont partiellement compensés par les réductions cantonales de primes. Les dépenses brutes⁶ consacrées à la santé augmentent avec le nombre d'enfants en raison des soins dentaires qui en font partie (cf. graphique G9).

Les dépenses pour soins médicaux restent en revanche stables lorsque le nombre d'enfants augmente, en raison probablement des franchises très basses ou nulles.

Les coûts des soins dentaires augmentent significativement chez les couples comptant au moins trois enfants. Les couples avec enfants indiquent plus souvent qu'ils ne peuvent pas recourir à des prestations dentaires nécessaires pour des raisons financières, que les couples sans enfant.

1.4 Résumé

Les couples avec trois enfants ou plus ont, en moyenne, le même revenu brut que ceux comptant moins d'enfants, mais ce revenu doit faire vivre un plus grand nombre de personnes. Les couples avec de nombreux enfants adaptent leur comportement de consommation à un revenu équivalent moins élevé. Cela passe par exemple par une priorisation du camping par rapport à l'hôtel, une réutilisation entre les enfants d'objets de loisirs comme les vélos et la diminution de l'externalisation de services de prise en charge des jeunes enfants.

Dans le domaine de la santé, les couples comptant trois enfants ou plus voient leurs dépenses pour les primes d'assurance-maladie et les soins dentaires augmenter. Les couples avec enfants indiquent plus souvent que ceux sans enfant qu'ils ne peuvent pas recourir à des prestations dentaires nécessaires pour des raisons financières.

Friederike Eberlein, OFS

⁶ Les dépenses (brutes) consacrées à la santé comprennent les coûts de santé avant les éventuels remboursements par les caisses-maladie.

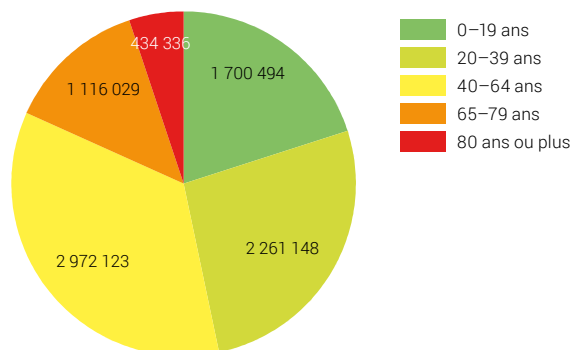
2 Le grand âge en Suisse

Dans cet article, le grand âge désigne les personnes âgées de 80 ans ou plus. Ces seniors représentent une minorité en Suisse, leur part s'élevant à 5,1% en 2017. Cet article étudie les défis que le grand âge et le vieillissement posent en matière de santé, de logement, de mobilité et de travail bénévole. En Suisse, la bonne couverture financière des personnes très âgées leur permet en général de vivre de manière autonome et confiante. En participant à la vie en société, elles apportent même une contribution active à l'économie et à la communauté.

La plupart des gens souhaitent atteindre un âge avancé tout en restant en bonne santé. À l'heure actuelle, les chances d'y parvenir sont bonnes. La part des personnes âgées de 80 ou plus s'élevait à 1,2% de la population en 1950 et à 5,1% en 2017, soit 434 300 personnes (cf. graphique G10). D'ici 2065, le nombre de personnes de cet âge devrait presque tripler à l'échelle suisse⁷. La part des seniors très âgés en Suisse pourrait ainsi s'élever à 12% (1,3 million de personnes) en 2065 sous l'effet de l'augmentation de l'espérance de vie. Ce groupe de population resterait cependant minoritaire. Le grand âge ou quatrième âge commence entre 80 et 85 ans et s'accompagne d'un risque accru de souffrir de problèmes de santé ou de manque de contacts sociaux⁸.

Population résidante permanente selon la classe d'âges, en 2017

G10



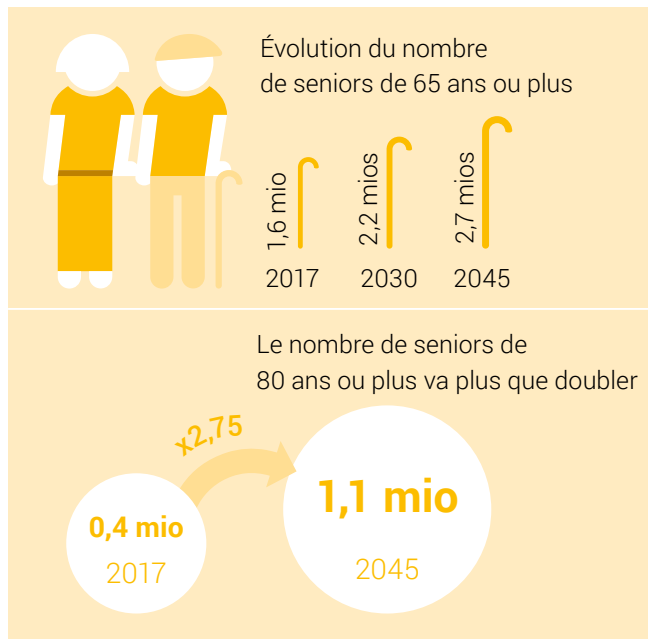
Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2019

⁷ OFS, RFP, ESPOP, STATPOP, SCENARIO

⁸ F. Höpflinger (2014)

Évolution du nombre de seniors de 65+ et de 80+ G 11

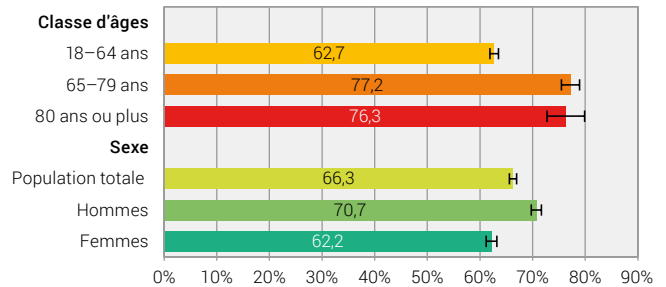


Sources: OFS – STATPOP, SCENARIO

© OFS 2019

Part de la population suisse participant fréquemment aux votations fédérales, en 2016 G 12

Population de 18 ans ou plus



Intervalle de confiance (95%)

Participation fréquente: personnes ayant déclaré participer à 8 votations fédérales sur 10

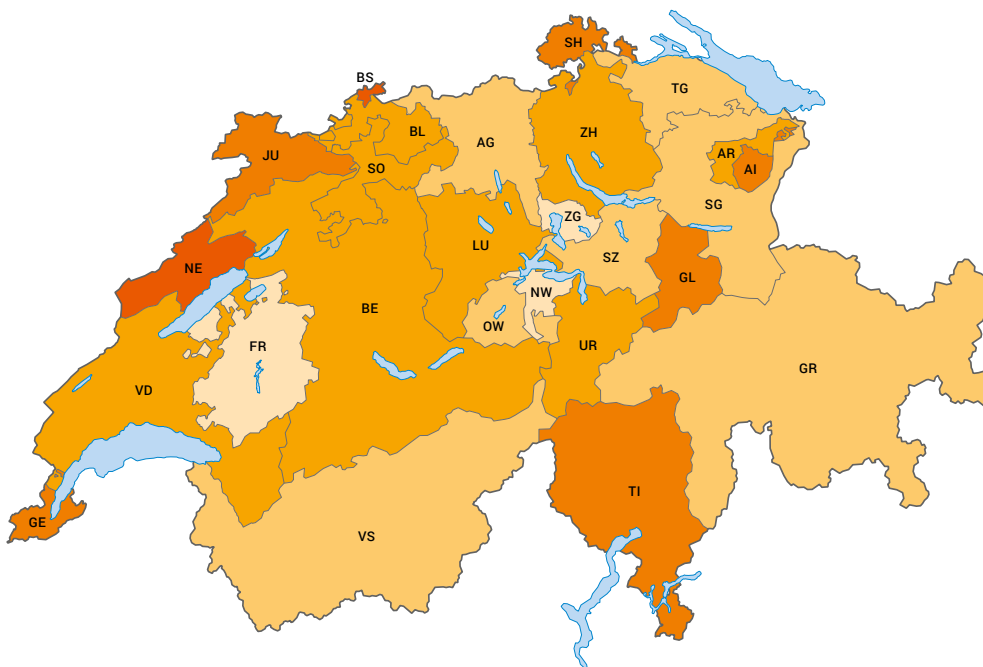
Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC-2016 version du 24.01.2018

© OFS 2019

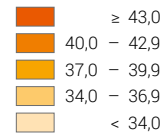
2.1 Défis liés au vieillissement et à l'âge

L'espérance de vie moyenne en Suisse a doublé depuis 1878 pour les femmes et depuis 1881 pour les hommes. À l'heure actuelle, vivre longtemps semble être la norme pour la plupart des gens. L'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé est un succès des sociétés modernes.

Les personnes de 80 ans ou plus dans la population, en 2016 G 13



Nombre de personnes âgées de plus de 79 ans pour 100 personnes âgées de 65 à 79 ans



CH: 38,9

0 25 50 km

Niveau géographique: cantons

Source: OFS – STATPOP

© OFS 2019

S'ils ne représentent aujourd'hui qu'une petite minorité de la population résidente permanente en Suisse, les personnes âgées de 80 ans ou plus seraient 1,1 million en 2045⁹ (cf. graphique G11). Ne croissant que légèrement, le groupe des enfants et des adolescents perdrait quant à lui de l'importance avec 1,9 million (0 – 19 ans) en 2045¹⁰. À long terme, l'augmentation du nombre de seniors très âgés impliquera que ce groupe sera toujours plus présent par rapport à celui des enfants et qu'un bon nombre de personnes côtoiera ses parents, grands-parents et arrière-grands-parents pendant une partie de sa vie.

Les personnes très âgées mettront la Suisse face à des défis importants ces prochaines décennies et auront également plus de poids politique par le biais de leur participation aux votations¹¹. 76,3% d'entre elles participent en effet aux votations fédérales. Malgré leur âge avancé, elles sont actives politiquement et influencent donc l'opinion publique (cf. graphique G12).

Les seniors se voient confrontés à une assistance économique et à des soins médicaux dont la complexité et le prix augmenteront ces prochaines décennies. À l'avenir, il y aura de moins en moins de gens pour subvenir aux besoins du groupe de seniors en augmentation. La société et divers domaines tels que les soins de santé, le marché du logement ou les institutions politiques devront se préparer à une communauté de seniors croissant rapidement. Cette minorité est diversement répartie sur le territoire, c'est-à-dire que sa part varie fortement selon les cantons (cf. graphique G13).

On compte plus de 43 personnes âgées de 80 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 65 à 79 ans dans les cantons de Neuchâtel et de Bâle-Ville. De leur côté, les cantons de Fribourg, Nidwald et Zoug connaissent des valeurs plus basses. La planification de nouveaux types de logements (communauté, types de ménage), des infrastructures (transport et santé) et des aspects économiques (marché du travail, retraite, transfert de prestations entre les générations) sont des défis que les cantons et les communes devront affronter pendant les décennies à venir et pour lesquels ils devront prendre les mesures nécessaires.

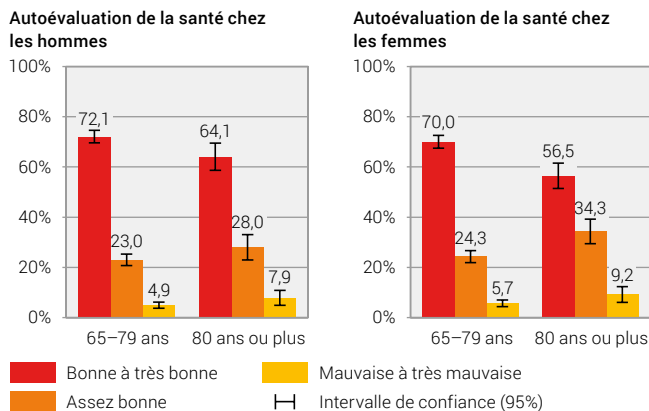
2.2 Santé, logement, mobilité et travail bénévole

2.2.1 Santé

La promotion de la santé chez les seniors très âgés et le financement des soins de longue durée sont des défis pour la société, tant au niveau économique qu'organisationnel.

Santé des seniors

G14



Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS) 2012

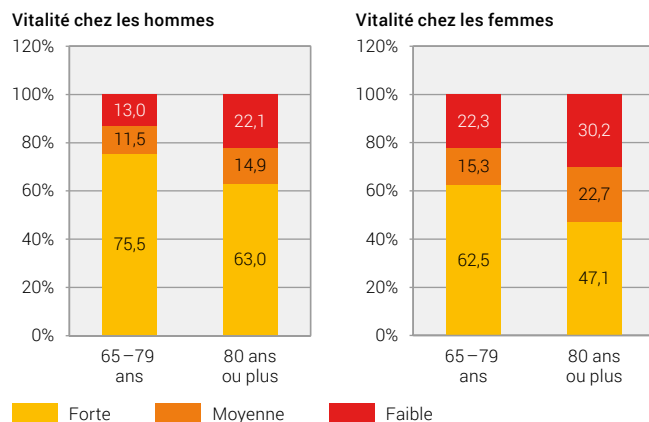
© OFS 2019

Selon l'Enquête suisse sur la santé, la santé des seniors est bonne, voire très bonne (cf. graphique G14). La majorité des personnes âgées de 80 ans ou plus, à savoir 60%, estime sa propre santé comme étant bonne à très bonne, les hommes se sentant en moyenne mieux portant (64,1%) que les femmes (56,5%).

Les seniors très âgés indiquent faire preuve d'une grande vitalité. Plus de 60% des hommes âgés d'au moins 80 ans considèrent être plein de vitalité, contre seulement 47,1% des femmes (cf. graphique G15).

Vitalité des seniors

G15



Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS) 2012

© OFS 2019

⁹ OFS, Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse

¹⁰ OFS, Les scénarios de l'évolution de la population de la Suisse

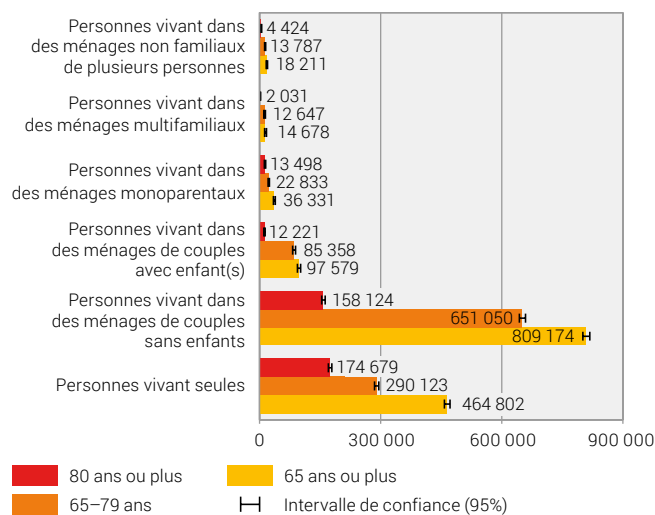
¹¹ Z. Baumann (2005)

2.2.2 Logement

Souvent, les couples de seniors vivent ensemble le plus longtemps possible. Un emménagement dans un établissement médico-social a tendance à être différé, car il dépend aussi du mode de vie. Les personnes très âgées, notamment les hommes, sont souvent prises en charge par leur conjoint. «Les soins prodigués par les partenaires demeurent au premier plan. [...] Un nombre comparativement plus élevé de personnes très âgées, notamment des hommes, seront soignées au cours des prochaines années par leur partenaire.»¹² Contrairement à une idée reçue, la majorité des personnes âgées de 80 ans ou plus vit à domicile en Suisse¹³. Les ménages d'une personne sont plus nombreux, 174 700 en 2016 contre 158 100 ménages de couples (cf. graphique G16). Le soutien social entre seniors et les soins prodigués par les partenaires sont des éléments essentiels de la vie sociale des personnes d'un âge avancé.

Logement des seniors

G16



Source: OFS – Relevé structurel (RS)

© OFS 2019

2.2.3 Mobilité

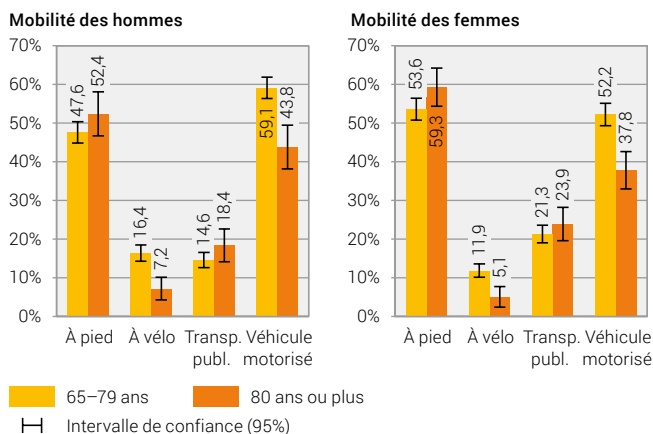
Les seniors très âgés sont encore très mobiles (cf. graphique G17). Parmi les personnes âgées de 80 ans ou plus, 37,8% des femmes conduisent un véhicule motorisé, ce qui est relativement peu, comparé au taux observé chez les hommes (43,8%). Le vélo est encore utilisé par 7,2% des hommes de plus de 79 ans et par 5,1% des femmes du même âge. Dans la classe d'âges des 65-79 ans, plus de 59% des hommes conduisent encore régulièrement. Les femmes de cette classe d'âges sont moins motorisées (52,2%) et utilisent plus fréquemment les transports publics (21,3%) que les hommes (14,6%). Les 65-79 ans se déplacent encore souvent à vélo. Plus de 16,4% des hommes utilisent ce moyen de transport, contre 11,9% des femmes.

¹² F. Höpflinger et al. (2005)

¹³ OFS (2018)

Mobilité des seniors

G17



Source: OFS – Enquête suisse sur la santé (ESS) 2012

© OFS 2019

2.2.4 Travail bénévole

Les seniors plus âgés bénéficient d'une grande expérience et de compétences qu'ils souhaitent partager au-delà de l'âge de la retraite. Beaucoup s'engagent comme bénévoles, notamment dans des associations. Le travail bénévole, non rémunéré, est très répandu parmi les seniors. Il s'élève à 17,8% chez les personnes âgées de 80 ans ou plus. Le bénévolat informel est plus fréquent chez les hommes (19,1%) que chez les femmes (16,6%).

Travail bénévole informel, en 2016

Pourcentage de chaque groupe de population accomplissant un travail bénévole de caractère informel, selon la classe d'âges et le sexe

T1

Âge	Total	Hommes	Femmes
15 ans ou plus	31,8	28,3	35,1
40-54 ans	31,0	27,3	34,5
65-79 ans	39,6	35,9	43,1
80 ans ou plus	17,8	19,1	16,6

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2019

2.3 Le potentiel des sociétés vieillissantes

Les clients âgés créent un potentiel sur le plan économique. Les babyboomers des années 40 et 60 représentent une cohorte de consommateurs souvent aisés, âgés mais relativement en bonne santé, s'intéressant à la technologie et aux voyages; ils constituent donc un facteur économique appelé à gagner en importance. Les personnes âgées ont, en outre, besoin de prestations de service dans le domaine de la santé. Il faut créer de nouvelles offres ciblant les seniors, car ce groupe de population va fortement augmenter pendant ces prochaines décennies.

En 2016, le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus se montait à presque 45 000 francs par année. En comparaison, la moitié des personnes domiciliées en Suisse bénéficie d'un *revenu équivalent médian* de 49 660 francs par année. Une étude sur la situation économique des retraités a montré que la fortune

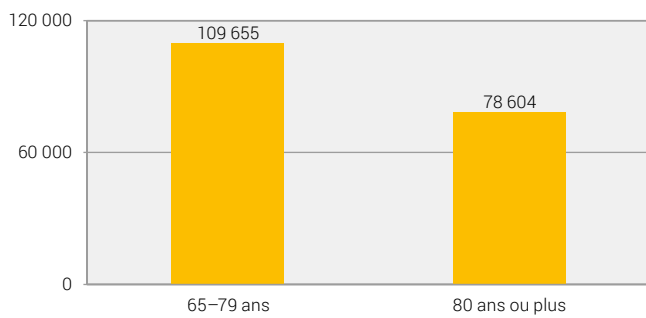
médiane des 75–79 ans s'élevait à plus de 300 000 francs. Les personnes très âgées (85–89 ans) disposent encore d'une fortune imposable de plus de 200 000 francs. Comparativement, la fortune brute de la population active est d'à peine 100 000 francs¹⁴.

Beaucoup de personnes âgées sont donc autonomes financièrement. Selon une étude de Pro Senectute, la part des personnes âgées de 75 à 79 ans nécessitant une aide ne dépasse pas les 10%¹⁵.

Selon la Statistique des prestations complémentaires, 200 000 personnes recevaient des prestations complémentaires à l'AVS en 2016¹⁶. Les retraités ayant besoin d'un soutien financier supplémentaire représentaient 12,5% des seniors touchant une rente de l'AVS (cf. graphique G18). En 2016, 78 604 personnes âgées de 80 ans ou plus ont perçu des prestations complémentaires, soit 18,4% des seniors de cette classe d'âges. En comparaison, 10,1% des retraités entre 65 et 79 ans en ont reçu.

Prestations complémentaires à l'AVS

G18



Source: OFAS, Statistique des PC AVS, 2016

© OFS 2019

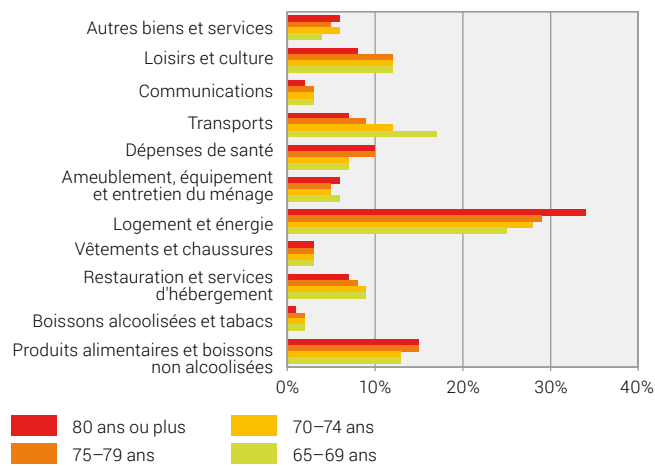
Les habitudes de consommation changent également avec l'âge, comme le montre le graphique G19. Les personnes âgées de 80 ans ou plus consacrent des montants plus importants au logement et à l'énergie (34%) que les plus jeunes (<30%). En outre, les dépenses relatives à la santé atteignent 10% et sont donc très élevées, surtout en comparaison avec celles des classes d'âges inférieures. L'alimentation et les boissons représentent 15% des dépenses, en moyenne, chez les seniors de plus de 79 ans, un pourcentage également plus élevé que pour le reste de la population. En revanche, celles consacrées aux déplacements sont plus basses (7%), si on les compare, par exemple, avec celles des 65–69 ans (17%). La part des dépenses pour les loisirs, la détente et la culture (8%) s'amenuise également avec l'âge.

De nombreux seniors restent actifs à un âge avancé, 42,3% des 65 ans ou plus accomplissant un travail bénévole et 77% se rendant régulièrement aux urnes. Ils suivent des formations continues (32%) et se réunissent souvent entre amis (63%). Les seniors sont toujours plus nombreux à être connectés et le sont

de plus en plus longtemps. En effet, ils utilisent régulièrement Internet (75,2%). Ils pratiquent une activité physique (76,6%) et restent ainsi en forme.

Habitudes d'achat chez les seniors

G19



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM), 2012–2014

© OFS 2019

Les personnes très âgées vivent plus longtemps, sont en meilleure santé et contribuent ainsi à une société active. Par le biais de leurs nombreuses activités et de leur engagement social, ils participent activement à l'économie et à la société. (cf. Infographie sur *les seniors*, disponible sur notre portail.)

Le travail bénévole des seniors peut aider la population jeune et en âge de travailler de manière déterminante. Les personnes âgées sont encore souvent actives et contribuent aux échanges intergénérationnels. Tant qu'ils sont en bonne santé, bien connectés et qu'ils peuvent faire face aux défis posés par leur âge, ils restent indépendants et autonomes. Beaucoup d'entre eux sont encore mobiles. Ils jouent souvent un rôle actif en politique, notamment par leur participation aux votations, et influencent ainsi l'évolution politique suisse.

Cependant, le grand âge est également la phase de vie pendant laquelle les problèmes de santé se manifestent. De nouveaux besoins apparaissent alors, qui doivent être pris en considération.

Que ce soit par son potentiel ou par les défis et les besoins qui l'accompagnent, le grand âge fait partie intégrante de la société. Les seniors peuvent souvent continuer d'apporter une contribution active au contrat de générations. Les seniors suisses très âgés dans le besoin nécessitent toutefois un soutien. En résumé, les personnes de plus de 80 ans veulent faire partie intégrante de la société.

Jacqueline Kucera, OFS

¹⁴ Ph. Wanner et al. (2008)

¹⁵ Pro Senectute, 2016; www.prosenectute.ch

¹⁶ OFAS, statistique AVS-PC, 2016

Références

Bauman Zygmunt (2005) *Verworfenes Leben. Die Ausgegrenzten der Moderne*. Hamburg

Höpflinger, François (2014) *Langlebigkeit und Hochaltrigkeit. Gesellschaftliche und individuelle Dimensionen*.

Höpflinger, François et al. (2005) *Soins familiaux, ambulatoires et stationnaires des personnes âgées*. Obsan, Neuchâtel

OFS (2018) *Conditions d'habitation des seniors en 2016*. Neuchâtel

Schirmacher Frank (2004) *Das Methusalem-Komplott*. München

Wanner, Philippe et al. (2008) *La situation économique des actifs et retraités, Cantons AG, ZH, VS, SG, NE*

3 La Suisse d'ailleurs

Le nombre de Suisses vivant à l'étranger se montait à 751 800 fin 2017. Dispersés dans plus de 200 pays partout dans le monde, la majorité d'entre eux vivait cependant en Europe. Un bon quart était domicilié en France, créant ainsi la plus grande communauté suisse hors du pays. Les ressortissants suisses ne représentent qu'une petite minorité de la population dans chaque pays. Ils se distinguent des Suisses résidant au pays principalement par deux aspects : ils sont plus jeunes et les femmes sont légèrement mieux représentées. Presque trois quarts d'entre eux possèdent au moins une autre nationalité en plus du passeport suisse.

Fin 2017, plus de 7 millions de personnes avaient la nationalité suisse. Sans surprise, la majorité d'entre eux (89%) vivait en Suisse. 11% n'ont pas un domicile permanent en Suisse et vivent dans un autre pays. Les Suisses de l'étranger représentent une minorité statistique¹⁷ à deux égards : (1) ils forment un groupe huit fois plus petit que celui des Suisses résidant au pays. (2) Quel que soit le pays dans lequel ils se trouvent, ils constituent une minorité de la population en raison de leur nationalité.

Au sens statistique, les Suisses de l'étranger sont des citoyens suisses qui n'ont pas leur domicile principal en Suisse et qui sont inscrits dans le registre des Suisses de l'étranger (cf. encadré). À la fin de l'année 2017, ils étaient 751 800¹⁸. Il s'agit, d'une part, de personnes de toutes les classes d'âges qui ont quitté la Suisse pour des raisons professionnelles, privées ou de formation – de manière permanente ou temporaire, mais sur le long terme – et, d'autre part, des descendants de ces émigrés qui n'ont

potentiellement jamais vécu en Suisse. Cette statistique inclut les «expatriés» (ou «expats»), c'est-à-dire les employés d'entreprises internationales envoyés temporairement dans des succursales à l'étranger. Le nombre de Suisses de l'étranger augmente constamment en raison de la mobilité internationale croissante et, en particulier, des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne; depuis 2000, on observe une hausse de 30%.

Statistique des Suisses de l'étranger

La Statistique des Suisses de l'étranger (SE-Stat) de l'OFS recense chaque année tous les citoyens suisses qui n'ont pas de domicile en Suisse et sont inscrits auprès d'une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse à l'étranger (ambassade, consulat). Les données sont recueillies par le réseau consulaire sur la base de l'*ordonnance sur le système d'information E-VERA* (registre des Suisses de l'étranger) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). L'OFS a repris la Statistique des Suisses de l'étranger en 2018; elle était auparavant publiée par la division des relations avec les Suisses de l'étranger de la direction consulaire du DFAE. Les données relevées au 31.12.2017 ont été évaluées et publiées par l'OFS pour la première fois.

Conformément à l'art. 11, al. 1, de la loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger (*LS Etr*), toute personne possédant la nationalité suisse sans être domiciliée en Suisse doit s'annoncer à la représentation suisse compétente afin d'être inscrite au registre des Suisses de l'étranger. L'inscription audit registre conditionne l'exercice des droits et des obligations des Suisses de l'étranger (p. ex. participation aux élections et aux votations fédérales) et l'accès aux prestations fournies par les autorités suisses (p. ex. protection consulaire, prestations d'aide en cas de maladie et d'accident ou lorsqu'une personne est victime d'un crime grave).

¹⁷ La notion de «minorité» ne doit être comprise ici que dans un sens statistique et numérique : elle désigne un groupe de population qui constitue moins de la moitié d'une population donnée, c'est-à-dire qui est plus petit que la majorité. Il ne faut pas la confondre avec une minorité au sens social ou à celui du droit international : un groupe de population qui, en raison de caractéristiques culturelles ou physiques, se distingue du reste de la société et est souvent défavorisé en raison même de ces caractéristiques.

¹⁸ Comme on peut partir du principe que tous les Suisses vivant à l'étranger sur le long terme ne sont pas inscrits au registre des Suisses de l'étranger, en d'autres termes qu'ils ne se sont pas officiellement annoncés auprès d'une représentation diplomatique ou consulaire de la Suisse à l'étranger, le chiffre effectif est certainement supérieur de plusieurs milliers de personnes.

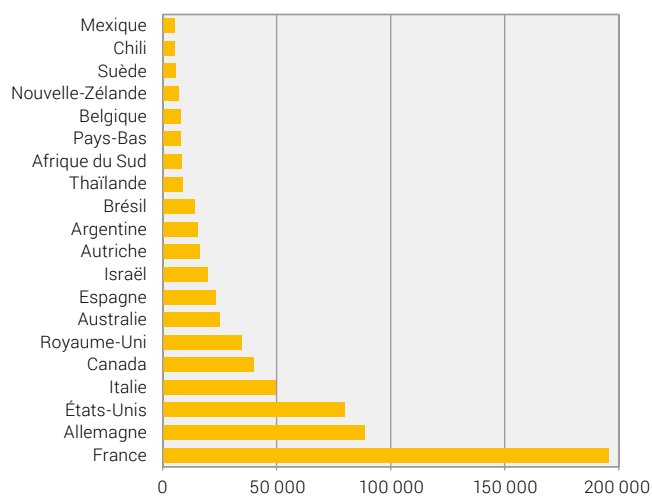
3.1 Répartition géographique

Fin 2017, la communauté des Suisses de l'étranger était dispersée dans 223 pays et régions (dépendantes)¹⁹. À part quelques exceptions (p. ex. Turkménistan, Nauru, Tuvalu), des Suisses vivent dans pratiquement tous les pays du monde. Dans cinq États ou régions, seule une personne possède le passeport suisse. 54 pays comptent plus de 1000 Suisses. Les Suisses de l'étranger sont donc répartis de manière très inégale et se concentrent dans quelques pays : dans trois pays (la France, l'Allemagne et les États-Unis) pour près de la moitié d'entre eux (48,4%) et dans 20 pays seulement pour la grande majorité (87,5%).

Suisses de l'étranger, au 31.12.2017

G20

Les 20 principaux pays de résidence



Source: OFS – Statistique des Suisses de l'étranger (SE-Stat)

© OFS 2019

Fin 2017, la France comptait 196 300 ressortissants suisses et constituait, de loin, la plus grande communauté suisse hors du territoire. 26,1% des Suisses de l'étranger vivaient chez notre voisin (y compris dans les départements d'outre-mer). En Europe, l'Allemagne suivait avec 88 600 résidents suisses, l'Italie avec 49 600, le Royaume-Uni avec 35 000, l'Espagne avec 23 500 et l'Autriche avec 16 200. En dehors de l'Europe, les États-Unis regroupent le plus de Suisses avec 79 900 personnes, suivis par le Canada avec 39 700, l'Australie avec 24 900, Israël avec 19 900, l'Argentine avec 15 400 et le Brésil avec 14 100 (cf. graphique G20).

Répartis par continent, 62% des Suisses de l'étranger vivaient en Europe, presque 24% en Amérique et 7% en Asie. Les pays voisins directs de la Suisse se retrouvent en tête : 47% des Suisses de l'étranger résidaient dans l'un de ces cinq pays (352 900 personnes). En plus des communautés enregistrées en France, en Allemagne, en Italie et en Autriche, 2800 Suisses vivaient au Liechtenstein.

¹⁹ Il s'agit de régions d'États souverains, géographiquement éloignées de leur pays d'attache (p. ex. des îles telles que la Nouvelle-Calédonie, Porto Rico ou les Bermudes).

3.2 Les ressortissants suisses à l'étranger et en Suisse

En termes de population, la communauté des Suisses de l'étranger représenterait le quatrième canton, derrière Zurich, Berne et Vaud. Elle comprend presque autant de personnes que les villes de Zurich, Genève et Bâle réunies. D'un point de vue démographique, les Suisses de l'étranger se distinguent de ceux résidant au pays principalement par deux aspects : ils sont plus jeunes et les femmes sont légèrement mieux représentées.

3.2.1 La communauté des Suisses de l'étranger comprend moins d'hommes et de personnes âgées

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à vivre à l'étranger. Fin 2017, elles représentaient 54,5% de la communauté (409 700 personnes) et les hommes, 45,5% (342 100). Les femmes sont également majoritaires en Suisse (51,6%). Ce taux est toutefois inférieur de –2,9 points à celui des femmes suisses vivant à l'étranger.

Le rapport de masculinité présente des différences régionales. En Europe, les femmes représentaient 56,1% de la communauté des Suisses de l'étranger. En Amérique, en Afrique et en Océanie, la part des femmes excédait également celle des hommes (entre 53,6% et 51,6%). Par contre, on dénombrait une majorité d'hommes en Asie (45,0% de femmes).

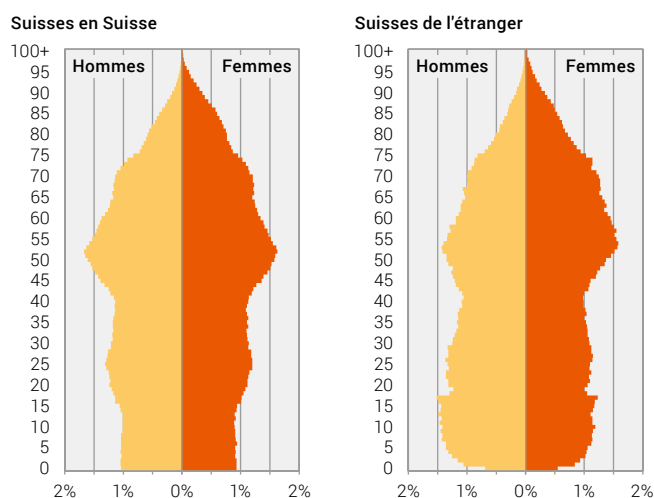
Parmi les États recensant plus de 3000 Suisses, la Grèce comptait la plus grande part de femmes, avec 60,7%, suivie par l'Italie (60,1%), les Pays Bas (58,4%), l'Autriche (58,3%), le Royaume-Uni (57,4%) et l'Allemagne (57,0%). On observe une nette majorité d'hommes dans quelques pays d'Asie, par exemple en Thaïlande (34,6% de femmes), à Singapour (39,5%), en Chine (40,5%) et aux Philippines (43,7%).

Les Suisses vivant à l'étranger sont plus jeunes que leurs compatriotes vivant en Suisse. Fin 2017, 21,5% de la communauté était mineure, c'est-à-dire âgée de moins de 18 ans (161 800 personnes). La part de retraités (65 ans ou plus) était à peu près la même qu'en Suisse (20,9%, 157 100 personnes). Le nombre de personnes en âge de travailler, soit entre 18 et 64 ans, se montait à 432 900 (57,6%). En Suisse, la part de mineurs de moins de 18 ans était seulement de 17,7% alors que celle des 18–64 ans s'élevait à 60,8%. Les personnes âgées de 65 ans ou plus n'étaient que légèrement plus représentées en Suisse (21,5%) qu'à l'étranger (cf. graphique G21).

La structure par âge des Suisses de l'étranger est différente selon les pays de domicile. En 2017, le groupe des moins de 18 ans était surreprésenté en Israël (46,8%), à Singapour (34,8%) et aux Emirats arabes unis (33,4%). À l'inverse, la part de mineurs n'était que de 13,7% en Thaïlande et de 15,9% au Canada. Le groupe des 18–64 ans était particulièrement important en Nouvelle-Zélande (63,7%) et aux Pays-Bas (63,2%), mais moins présent en Israël (46,6%). Enfin, les retraités sont particulièrement nombreux au sein des communautés de Suisses vivant en Espagne (31,8%), en Thaïlande (31,7%) et au Portugal (26,6%). Dans les pays où il y a moins de Suisses, on observe une part élevée de personnes de plus de 64 ans dans les pays d'Europe centrale et de l'Est (entre 43% et 55% en Hongrie, en Slovaquie, en Tchéquie et en Slovaquie).

Pyramide des âges, en 2017

G21



Sources: OFS – STATPOP, Statistique des Suisses de l'étranger (SE-Stat) © OFS 2019

3.3 La part de ressortissants suisses dans la population des pays étrangers

Les citoyens suisses ne représentent qu'une petite minorité de la population dans tous les pays. Même en France, où la communauté suisse est la plus importante avec presque 200 000 personnes, les Suisses ne forment que 0,3% de la population²⁰. En Israël et en Autriche, ils sont encore 0,2%. Cette proportion est plus basse dans tous les autres pays.

3.3.1 Une majorité de binationaux

Presque trois quarts des Suisses vivant à l'étranger (74,6%) possèdent une ou plusieurs nationalités en plus du passeport suisse. Parmi eux, 87% ont également la nationalité du pays dans lequel ils résident. Cette part élevée de binationaux s'explique par différents facteurs. Certains d'entre eux possèdent un passeport étranger depuis leur naissance; l'un de leurs parents est ou était étranger, ou parce qu'ils sont nés dans un pays appliquant le droit du sol²¹. D'autres ont obtenu la citoyenneté de leur pays de domicile à la suite d'une procédure de naturalisation ou d'un mariage avec un ou une autochtone.

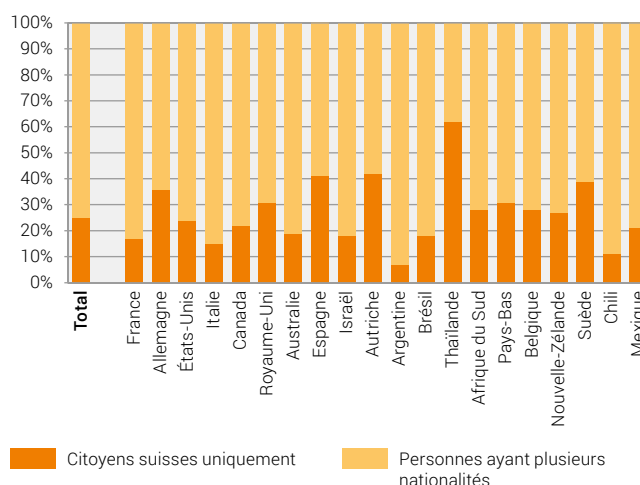
Des différences régionales sont également constatées concernant les binationaux. Dans de nombreux pays, la part des Suisses possédant une nationalité supplémentaire dépasse les 80%: en Argentine (93,2%), en Italie (85,2%), en France (83,3%), en Israël (82,4%), au Brésil (81,5%) et en Australie (80,7%). En revanche, les Suisses de l'étranger qui ne possèdent pas d'autre nationalité sont majoritaires en Thaïlande (62,1%), à Singapour (56,4%) ou au

Liechtenstein (53,8%) (cf. graphique G22). Les raisons migratoires et les pratiques en matière de naturalisation et de nationalité de chaque pays sont en général responsables de ces différences.

Il est à noter que, d'un point de vue statistique, la majorité des binationaux ne sont pas considérés comme des Suisses dans leur pays de domicile et ne sont donc pas classés parmi une minorité (étrangère) de la population. Ils font partie des nationaux et, ainsi, de la majorité de la population.

Suisses de l'étranger selon le pays de résidence et la plurinationalité, en 2017

G22



Source: OFS – Statistique des Suisses de l'étranger (SE-Stat) © OFS 2019

3.4 Résumé

Les 751 800 Suisses de l'étranger représentent une minorité d'un point de vue statistique, aussi bien par rapport aux Suisses vivant sur le territoire helvétique que vis-à-vis de l'ensemble de la population de leur pays de domicile. La structure par âge et par sexe indique une plus forte proportion de jeunes et de femmes qu'en Suisse. En tant que citoyens étrangers dans plus de 200 pays, les ressortissants suisses ne bénéficient souvent pas des mêmes droits civiques, sociaux, économiques et politiques que la population nationale (p. ex. droit de vote, accès aux prestations publiques, etc.). Cependant, comme 65% d'entre eux possèdent également la nationalité de leur pays de domicile, ils ne sont pas concernés par ces restrictions et apparaissent parmi la population autochtone dans les statistiques du pays où ils résident.

Marcel Heiniger, OFS

²⁰ À titre de comparaison, les nationalités étrangères les plus représentées en Suisse dépassent les 3%: 3,8% d'Italiens, 3,6% d'Allemands et 3,2% de Portugais. Un taux de 0,3% de la population correspond, par exemple, à celui des Croates, des Sri Lankais ou des Polonais en Suisse.

²¹ Principe d'acquisition de la nationalité par lequel un État attribue la nationalité à tous les enfants nés sur son territoire, indépendamment de la nationalité des parents.

4 Minorités plurielles

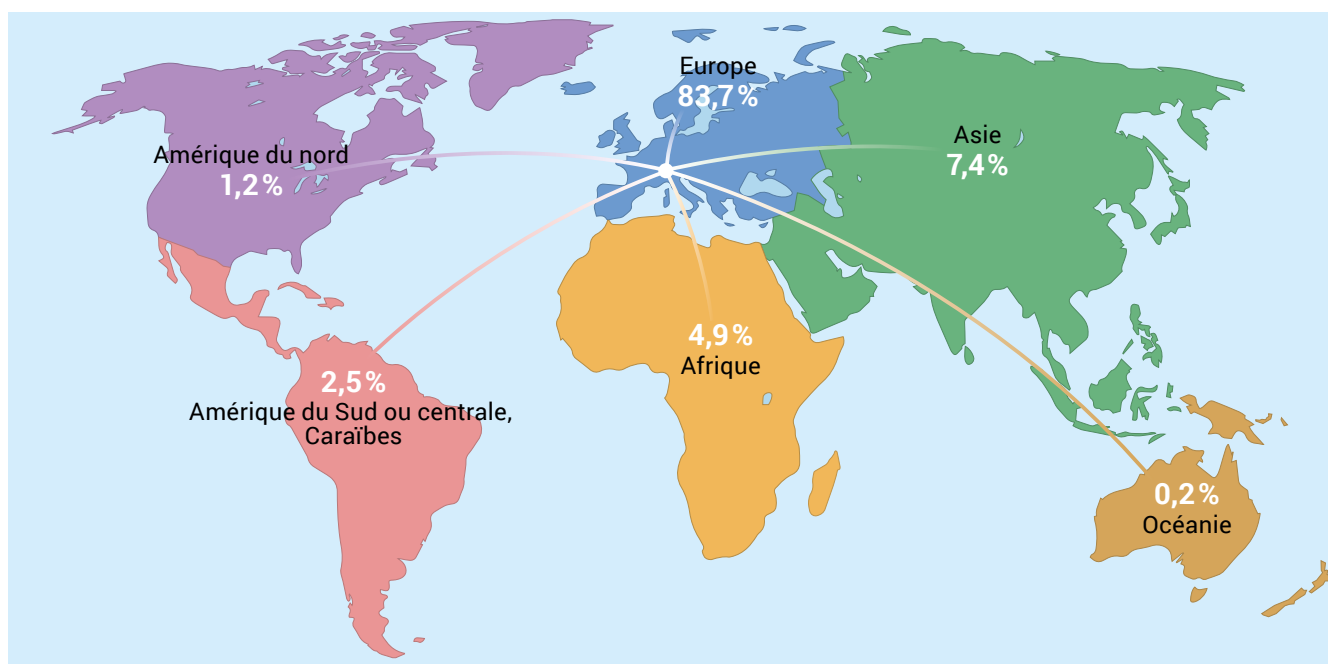
La Suisse compte 25% d'étrangers. Plus de huit sur dix proviennent d'un pays d'Europe, mais qu'en est-il des autres groupes d'étrangers? Leur infériorité numérique les distingue des Européens. Ils sont Asiatiques, Africains, Américains, Océaniens, ont immigré ou résident de manière permanente en Suisse. Quelles sont leurs caractéristiques?

Le présent article accorde une attention particulière aux groupes d'étrangers, en infériorité numérique, qui résident de manière permanente en Suisse. L'objectif est de dresser un portrait global de ces communautés.

En 2016, plus de 2,1 millions de personnes de nationalité étrangère résident de manière permanente en Suisse (cf. graphique G23). 84% sont européennes; la majeure partie de ces Européens provient des États membres de l'Union européenne (UE). Les ressortissants des autres continents sont beaucoup moins représentés. Leur part s'élève à 7% pour les personnes venant d'Asie, 5% et 4% pour celles d'Afrique et d'Amérique. La plus petite communauté est celle des ressortissants d'Océanie qui s'élève à 0,2% de la population résidente permanente étrangère. Ces communautés, inférieures en nombre, seront considérées d'un point de vue du continent, ce qui ne saurait correspondre à des réalités nationales diverses et variées.

Nationalité de la population résidente permanente étrangère vivant en Suisse selon le continent¹, en 2016

G 23



Source: OFS – STATPOP

© OFS 2019

¹ Les apatrides et les personnes dont on ignore la nationalité (0,1%) ne sont pas représentés.

Structure de la population résidente permanente, en 2016

T 2

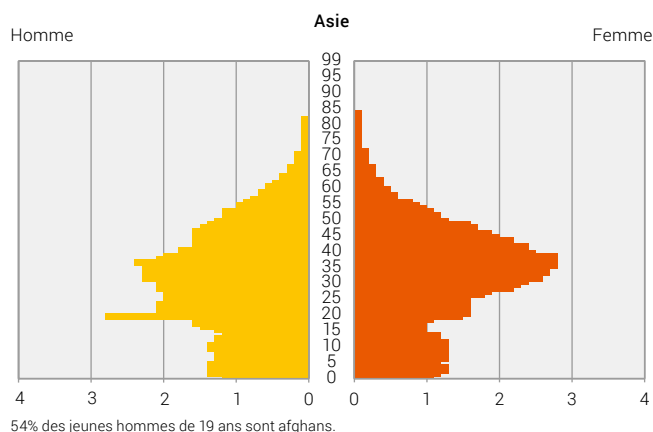
	Suisse	Europe	Asie	Afrique	Afrique subsaharienne	Amérique	Amérique du Nord	Amérique du Sud ou centrale, Caraïbes	Océanie
Total	6 318 404	1 758 934	154 023	102 988	79 521	78 758	25 723	53 035	4 208
en %	75,0	20,9	1,8	1,2	0,9	0,9	0,3	0,6	0,0
Hommes	48,4	53,9	49,6	54,6	54,5	40,4	48,3	36,6	50,8
Femmes	51,6	46,1	50,4	45,4	45,5	59,6	51,7	63,4	49,2
Rapport de masculinité	93,7	117,0	98,6	120,0	119,7	67,8	93,4	57,7	103,1
Classe d'âges (en %)									
0–19	20,0	19,5	26,1	29,5	32,2	18,1	22,4	16,0	21,4
20–64	58,6	71,6	71,3	69,1	66,6	78,4	71,5	81,7	73,8
65+	21,5	8,9	2,7	1,5	1,1	3,5	6,1	2,3	4,8
Rapport de dépendance des jeunes	34,1	27,3	36,6	42,7	48,4	23,1	31,4	19,6	29,0
Rapport de dépendance des personnes âgées	36,7	12,5	3,8	2,1	1,7	4,5	8,5	2,8	6,5

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2019

Pyramide des âges selon le continent et le sexe, en %, en 2016

G24



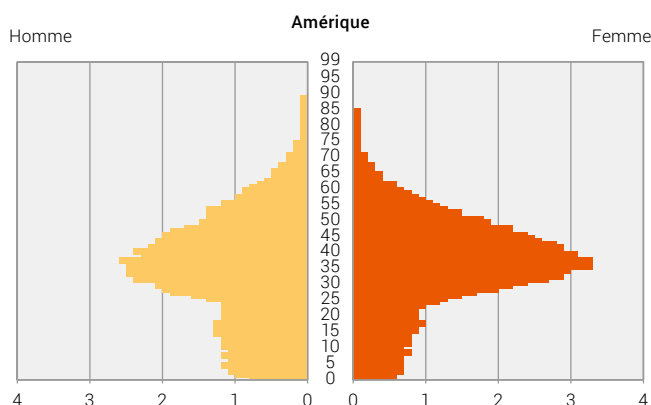
54% des jeunes hommes de 19 ans sont afghans.

Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2019

Pyramide des âges selon le continent et le sexe, en %, en 2016

G26

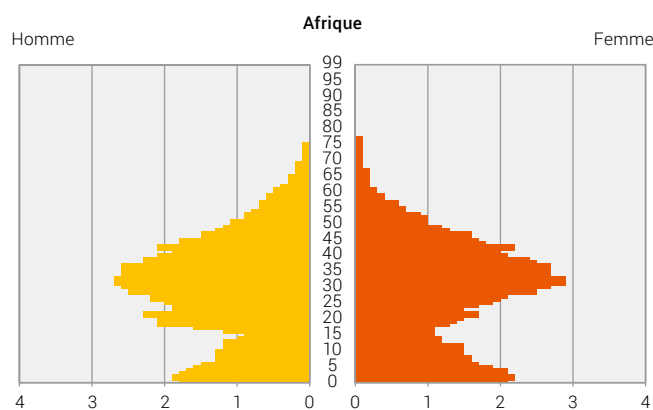


Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2019

Pyramide des âges selon le continent et le sexe, en %, en 2016

G25

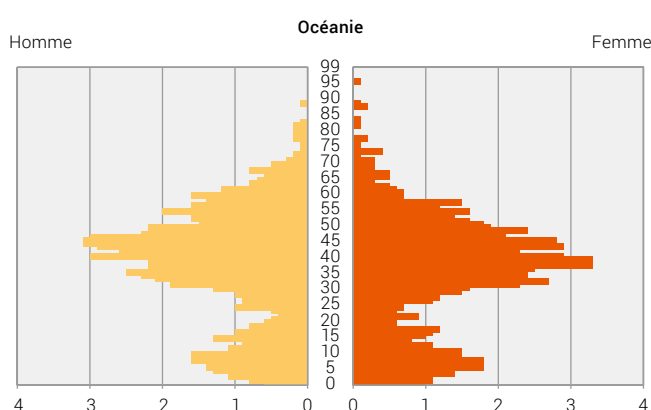


Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2019

Pyramide des âges selon le continent et le sexe, en %, en 2016

G27



Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2019

4.1 Combien de femmes, d'hommes et quelle structure par âge?

Effectif, sexe et âge sont des caractéristiques démographiques qui définissent tout groupe de population et qui permettent d'établir une première base de comparaison (cf. tableau T2).

La communauté asiatique s'élève à 154 000 personnes en Suisse, soit 7% de la population résidante permanente étrangère en 2016 (cf. graphique G24). Avec un nombre presque égal d'hommes et de femmes, le rapport de masculinité atteint 99 hommes pour 100 femmes. La composition par âge montre une population jeune, avec plus d'un quart de jeunes (0 – 19 ans). Les générations les plus nombreuses sont celles de 1980 à 1983. La part de la population en âge de travailler (20 – 64 ans) représente 71% et celle des seniors (65+ ans) atteint 3%.

Avec près de 103 000 habitants, les Africains représentent 5% de la population résidante permanente étrangère en Suisse (cf. graphique G25). Cette communauté est essentiellement

composée d'hommes, d'où un rapport de masculinité élevé de 120 hommes pour 100 femmes. Il s'agit d'une population jeune, près d'une personne sur trois ayant moins de 20 ans. C'est dans ce groupe d'étrangers qu'on trouve le rapport de dépendance des jeunes le plus élevé, soit 43 jeunes pour 100 personnes en âge de travailler. 69% ont entre 20 et 64 ans et seul 1% a plus de 64 ans. C'est également dans ce groupe que le rapport de dépendance des personnes âgées est le plus bas, soit 2 seniors pour 100 personnes en âge de travailler. Les générations les plus nombreuses sont celles de 1984 et 1985.

Les Américains qui résident en Suisse sont au nombre de 78 800 personnes, soit 4% de la population résidante permanente étrangère (cf. graphique G26). Leur population est essentiellement féminine, d'où un rapport de masculinité bas de 68 hommes pour 100 femmes. La composition par âge montre une petite part de jeunes (18%), une proportion conséquente de personnes en âge de travailler (78%) et 4% de seniors. La génération la plus nombreuse est celle de 1979.

Les Océaniens sont les moins nombreux, soit 4200 personnes ou 0,2% de la population résidente permanente étrangère en 2016 (cf. graphique G 27). Leur population est légèrement plus masculine, attestant 103 hommes pour 100 femmes, et se répartit de la manière suivante; 21% ont moins de 20 ans, 74% sont en âge de travailler et 5% ont plus de 64 ans. Les générations les plus nombreuses sont celles de 1971 à 1976.

4.2 Portraits de famille

L'accroissement naturel, soit la différence entre naissances et décès, est l'un des facteurs de croissance de la population. Dans la population résidente permanente étrangère, le comportement reproductif est beaucoup plus marqué. La littérature fournit de nombreuses hypothèses sur la fécondité des étrangères. Pour certains auteurs, la première génération aurait tendance à conserver les normes de reproduction du pays d'origine, les générations suivantes ajustant progressivement leur comportement reproductif à celui du pays d'accueil. Pour d'autres, la fécondité des étrangères serait supérieure à la moyenne, en partie due au fait qu'elles programment délibérément la naissance après la migration. Quelle que soit l'hypothèse retenue, il faut en outre tenir compte du niveau d'instruction, de la situation matrimoniale des groupes considérés. Qu'en est-il des communautés observées dans le présent article?

Les Asiatiques ont en moyenne 2,1 enfants. En matière de nombre moyen d'enfant par femme, les mères ont un comportement similaire aux femmes provenant d'Océanie, mais elles sont plus jeunes au moment de la maternité. Elles ont en moyenne 30,4 ans. La plupart des enfants naissent dans le cadre d'un couple marié. Seuls 13,4% naissent hors mariage. En termes de fécondité, les Africaines ont en moyenne 3 enfants et 29,5 ans à

la maternité. Elles font par conséquent plus d'enfants et sont plus jeunes que les femmes des autres groupes. Autre signe distinctif, la proportion des naissances hors mariage est élevée et se monte à 37%. Les Américaines ont en moyenne 1,8 enfant, valeur égale à celles des Européennes, et leur âge moyen à la maternité se monte à 31,7 ans. 16,8% de naissances sont enregistrées hors mariage. Les indicateurs se rapportant aux Océaniens sont à prendre avec prudence, car le nombre d'observations est petit. Les femmes ont en moyenne 2,1 enfants. Elles sont cependant les plus âgées, par rapport aux autres groupes, attestant un âge moyen à la maternité de 34,1 ans (cf. tableau T3).

En matière de nuptialité, le comportement des étranger/ère/s permet de rendre compte de certains aspects du processus d'intégration dans la société d'accueil, tel le mariage mixte. Les personnes provenant d'Europe étant plus nombreuses sur le marché matrimonial, la majorité de ces unions surviennent entre un/e Suisse/sse et un/e Européen/ne (70%). Les mariages conclus entre un/e ressortissant/e suisse et un/e ressortissant/e d'un autre continent sont de ce fait beaucoup plus rares (cf. tableau T4):

- On observe peu de mariages mixtes entre un/e Asiatique et un/e Suisse/sse; un peu plus de 1600 mariages ont été conclus en 2016, soit 11% de l'ensemble des mariages mixtes. Chez les ressortissants asiatiques, l'âge moyen au premier mariage s'élève à 31,2 ans pour les hommes et 28,9 ans pour les femmes.
- Un peu moins de 1300 unions ont été officialisées entre un/e Africain/e et un/e Suisse/sse, soit 8%. L'âge moyen des Africains au premier mariage s'élève à 31,7 ans et celui des Africaines à 29,4 ans.
- Un peu plus de 1600 unions ont été enregistrées entre un/e Américain/e et un/e Suisse/sse, soit 11% comme entre les Asiatiques et les Suisse/sse/s. Les ressortissants américains

Indicateurs de fécondité, en 2016

T3

	Suisse	Europe	Asie	Afrique	Amérique	Amérique du Nord	Amérique du Sud ou centrale, Caraïbes	Océanie
Fécondité								
Indicateur conjonctuel de fécondité	1,4	1,8	2,1	3,0	1,8	1,6	1,9	2,1
Âge moyen à la maternité	32,3	30,7	30,4	29,5	31,7	34,1	31,0	34,1
Proportion de naissances hors mariage	25,3	22,0	13,4	37,0	16,8	7,9	19,6	7,8

Sources: OFS – Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT), Statistique de la population des ménages (STATPOP)

© OFS 2019

Indicateurs de nuptialité, en 2016

T4

	Suisse	Europe	Asie	Afrique	Amérique	Amérique du Nord	Amérique du Sud ou centrale, Caraïbes	Océanie
Mariages et nuptialité								
Mariages mixtes (en %)	36,3	25,2	3,9	3,1	3,9	0,9	3,0	0,2
Âge moyen au premier mariage								
Hommes	32,5	30,2	31,2	31,7	29,6	29,9	29,5	27,9
Femmes	30,3	28,1	28,9	29,4	29,1	28,8	29,1	31,0

Sources: OFS – Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT), Statistique de la population des ménages (STATPOP)

© OFS 2019

attestent d'un âge moyen au premier mariage plus bas que dans les autres groupes, en-dessous de 30 ans pour les femmes comme pour les hommes (29,1 ans pour les femmes, 29,6 ans pour les hommes).

- Entre ce qui concerne les mariages conclus avec un/e Océanien/ne, peu ont été conclus, à peine 69 (0,5%). Contrairement aux autres groupes, les hommes attestent d'un âge moyen au premier mariage moins élevé que celui des femmes (27,9 contre 31,0).

4.3 Un pays, des flux

La composition de la population étrangère résulte des différents mouvements migratoires, mais également de la possibilité de s'installer durablement dans la société d'accueil. Dans ce chapitre, l'accent est mis sur le solde migratoire, la durée de résidence, ainsi que l'acquisition de la nationalité. Les migrations dépendent des lois en vigueur en Suisse. Elles sont fluctuantes d'une année à l'autre et sont en grande partie liées aux événements politiques survenant dans le pays de provenance,

notamment pour les groupes provenant d'Asie et d'Afrique. Le lieu de naissance, ainsi que la durée de résidence en Suisse, sont des éléments importants pour mesurer la sédentarité de la population résidente permanente étrangère, cette même sédentarité qui, parmi d'autres aspects, est l'une des conditions de naturalisation. Il faut donc bien distinguer les personnes qui immigreront de celles qui remplissent les conditions de naturalisation (cf. tableau T5).

12% des Asiatiques sont nés en Suisse, 0,7% en Europe et 85,4% en Asie. Le pourcentage restant indique un lieu de naissance dans un autre continent. La majeure partie de ces ressortissants est par conséquent née à l'étranger et réside en Suisse depuis plus ou moins longtemps. Sept ressortissants asiatiques sur dix y vivent depuis moins de 10 ans, trois sur dix depuis 10 ans ou plus. En 2016, la valeur obtenue en rapportant le solde migratoire des Asiatiques à mille habitants est la plus importante de tous les groupes, à savoir 122%. Elle est fluctuante selon les années considérées et liée aux événements survenus au Proche-Orient en 2015²². En matière d'acquisition, on examine uniquement les personnes qui remplissent les conditions de naturalisation et qui résident donc de manière permanente depuis plusieurs années en Suisse. En 2016, elles sont 3,4% à faire le

Chiffres-clés sur le lieu de naissance, la durée de résidence, le solde migratoire et le taux brut de naturalisation

T5

	Suisse	Europe	Asie	Afrique	Amérique	Amérique du Nord	Amérique du Sud ou centrale, Caraïbes	Océanie
Lieu de naissance (en %)								
Né en Suisse	87,6	20,5	12,4	17,4	6,9	6,8	7,0	7,4
Né à l'étranger	12,4	79,5	87,6	82,6	93,1	93,2	93,0	92,6
Durée de résidence (en %)								
0 – 4 ans	4,3	31,0	49,8	42,5	41,1	53,0	35,3	54,5
5 – 9 ans	4,6	20,6	19,6	25,4	26,3	23,3	27,7	21,9
10 – 14 ans	6,1	12,4	10,5	14,1	14,4	9,4	16,9	10,2
15+	26,4	34,7	19,5	17,2	17,6	13,4	19,6	12,7
Sans indication	57,2	0,4	0,4	0,6	0,3	0,4	0,3	0,6
Solde migratoire pour 1 000 habitants								
1991	0,3	46,9	125,3	87,3	82,6	45,1	115,5	74,1
1995	-1,3	12,1	41,8	65,6	72,3	41,9	94,6	4,0
2000	-0,8	9,3	82,9	84,5	83,7	51,2	103,9	93,4
2005	-1,4	24,5	46,8	70,6	71,6	47,0	84,3	7,7
2010	-0,7	34,6	56,8	106,1	67,8	49,5	77,6	28,3
2016	-1,0	27,0	122,4	94,9	32,9	16,2	41,1	31,5
Taux brut de naturalisation								
1991	-	0,7	2,8	1,8	2,7	1,2	4,0	1,3
1995	-	1,1	4,8	4,0	3,1	1,7	4,1	1,4
2000	-	1,8	5,1	6,1	4,4	2,0	5,8	1,3
2005	-	2,3	5,1	4,9	3,3	1,9	4,0	2,1
2010	-	2,1	4,6	4,7	3,0	1,9	3,5	1,7
2016	-	2,0	3,4	4,2	3,5	3,2	3,6	3,0

Sources: OFS – Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP), Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2019

²² Sachant que les arrivées de personnes résidentes non permanentes ne sont comptabilisées dans les immigrations de la population résidente permanente qu'en 2016, pour autant que les personnes mentionnées se trouvent encore en Suisse à fin 2016, conformément à la règle des 12 mois de résidence.

choix d'obtenir la nationalité suisse. En grande partie, il s'agit de personnes qui sont nées en Suisse, celles étant nées à l'étranger étant moins nombreuses (7,9% contre 2,6%). On observe une plus grande fréquence à faire cette requête chez les femmes que chez les hommes (3,5% contre 3,3%).

Au sein des minorités présentes en Suisse, les Africains sont le groupe où, proportionnellement, le plus de ressortissants sont nés en Suisse. Leur part se monte à 17%. Les autres lieux de naissance se répartissent de la manière suivante; 0,7% en Europe, 80,1% en Afrique et le pourcentage restant révèle un lieu de naissance dans un autre continent. Pratiquement sept ressortissants africains sur dix y vivent depuis moins de 10 ans, plus de trois sur dix depuis 10 ans ou plus. La valeur obtenue en rapportant le solde migratoire des Africains à mille habitants s'élève à 95‰ en 2016. Comme dans le cas de l'Asie, cette valeur est relativement importante et est liée aux événements survenus dans la corne de l'Afrique. En matière d'acquisition, 4,2% des Africains ont obtenu, en 2016, le passeport à la croix blanche. Ce taux brut de naturalisation est le plus élevé de tous les groupes. En grande partie, il s'agit de personnes qui sont nées en Suisse, celles étant nées à l'étranger étant moins nombreuses (6,9% contre 3,6%). On observe une plus grande fréquence à faire cette requête chez les femmes que chez les hommes (4,6% contre 3,8%).

7% des Américains sont nés en Suisse, 2,4% en Europe et 87,2% en Amérique. De tous les groupes, c'est celui où, proportionnellement, le plus de ressortissants sont nés dans leur continent. Deux tiers des ressortissants américains vivent en Suisse depuis moins de 10 ans, un tiers depuis 10 ans ou plus. La valeur obtenue en rapportant le solde migratoire des Américains à mille habitants se rapproche de celle des Européens qui viennent en Suisse, soit 33‰ contre 27‰. Les personnes qui remplissent les conditions de naturalisation et qui résident donc de manière permanente depuis plusieurs années en Suisse sont 3,5% à avoir choisi le passeport à la croix blanche en 2016. Ce taux brut de naturalisation est relativement élevé par rapport aux autres groupes. En grande partie, il s'agit de personnes qui sont nées en Suisse, celles étant nées à l'étranger étant moins nombreuses (6,0% contre 3,3%). On observe une plus grande fréquence à faire cette requête chez les femmes que chez les hommes (3,7% contre 3,0%).

7% des Océaniens sont nés en Suisse. Parmi ceux nés à l'étranger, trois quarts d'entre eux vivent de manière permanente en Suisse depuis moins de 10 ans, un quart depuis 10 ans ou plus. Certains chiffres présentés par la suite sont cependant à prendre avec prudence, car le nombre d'observations est petit. La valeur obtenue en rapportant le solde migratoire des ressortissants d'Océanie à mille habitants se rapproche de celle des Européens qui viennent en Suisse, soit 32‰ contre 27‰. En 2016, 3,0% ont acquis la nationalité suisse. En grande partie, il s'agit de personnes qui sont nées en Suisse, celles étant nées à l'étranger étant moins nombreuses (4,4% contre 2,8%). C'est le seul groupe pour lequel on observe une plus grande fréquence de naturalisation chez les hommes que chez les femmes (3,2% contre 2,7%).

4.4 Conclusion

Le point commun entre Asiatiques, Africains, Américains et les Océaniens est qu'il s'agit de petites communautés dont la durée de résidence en Suisse s'élève en général à moins de 10 ans.

Une comparaison de ces groupes montre que la communauté américaine se distingue des autres par sa dominante féminine et que celle africaine par son jeune âge. Par comparaison aux autres groupes, les Africaines sont également plus jeunes à la maternité et font plus d'enfants. Dans ce groupe, les naissances hors mariage sont en outre proportionnellement plus élevées. En termes de nuptialité, les hommes provenant d'Océanie se marient plus jeunes que les femmes de même provenance et ont également plus de chance de se marier qu'elles. Pour tous les autres groupes, ce sont les femmes qui ont plus de probabilités de se marier avant leur 50^e anniversaire. Lorsqu'on considère les groupes selon les différentes variables de migration, de lieu de naissance, de durée de résidence ou d'acquisition, on observe des mouvements migratoires importants chez les Asiatiques en 2016. Les Africains sont le groupe où, proportionnellement, le plus de ressortissants sont nés en Suisse et qui acquièrent le plus fréquemment la nationalité suisse. La naturalisation est en règle générale l'apanage des femmes, mais il ressort que, pour les ressortissants provenant d'Océanie, ce sont les hommes qui acquièrent plus souvent la nationalité suisse.

Fabienne Rausa, OFS

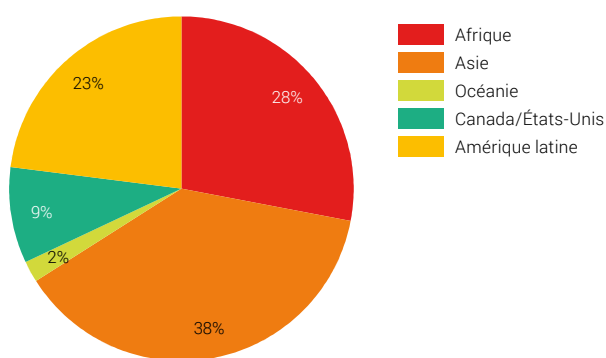
5 Diversité sur le marché du travail suisse

En Suisse, les ressortissants extra-européens représentent 12,2% des personnes actives étrangères, soit une minorité sur le marché du travail. Si l'on considère leur provenance, les différents groupes minoritaires varient fortement: la participation des Canadiens et des Américains à la vie active est importante et 80% de ces actifs occupés sont hautement qualifiés. Si ce groupe de ressortissants est la plupart du temps engagé sur une durée déterminée, il profite plus souvent que la moyenne d'horaires de travail flexibles. De leur côté, les Africains sont nettement moins avantagés: ils travaillent plus souvent sur appel et selon des horaires atypiques (soirs, nuits et week-ends) et bénéficient moins souvent d'horaires de travail flexibles. En outre, les ressortissants africains sont le plus exposés au risque de chômage.

Selon l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), 25,9% des personnes actives en Suisse sont d'origine étrangère²³. Parmi elles, presque neuf personnes sur dix viennent d'Europe, alors que les ressortissants extra-européens forment une minorité à hauteur de 12,2%. Dans ce groupe, les Asiatiques sont les plus représentés (38,1%) suivis par les Africains (27,9%) et les Latino-Américains (22,8%); les parts d'actifs venant du Canada et des États-Unis (8,8%) et d'Océanie (2,4%) sont nettement plus basses (cf. graphique G28).

Par la suite, la situation de ces groupes minoritaires sur le marché du travail suisse est examinée plus attentivement et comparée à celle des étrangers provenant d'Europe²⁴.

Personnes actives extra-européennes selon la provenance, 2013–2017 G28



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2019

²³ Les résultats présentés dans cette analyse reposent sur le pooling des données 2013 à 2017.

²⁴ La situation des personnes venant d'Océanie n'est pas considérée étant donné leur faible nombre.

5.1 Participation à la vie active

Avec une part d'environ 60%, les ressortissants extra-européens participent moins souvent au marché du travail que les personnes provenant d'Europe dont 70% sont actives occupées. Le taux d'actifs occupés est le plus haut pour les Canadiens et les Américains, avec 62,7%; parmi les Asiatiques et les Latino-Américains, il s'élève à 60% (et à 56,2% pour les Africains).

La structure de la population active occupée est différente selon la provenance: alors que les personnes actives occupées d'Amérique latine sont en majorité des femmes (58,7%), ces dernières sont minoritaires dans les autres groupes étudiés. En effet, la proportion d'hommes atteint entre 54,5% chez les actifs occupés venant d'Asie et 62,6% chez les actifs occupés venant d'Afrique. Des différences dans la structure d'âge sont également à relever: la population d'actifs occupés venant d'Afrique et d'Amérique latine est relativement jeune (respectivement 63,1% et 61,1% des actifs occupés ont entre 15 et 39 ans, tout comme 58,4% des actifs occupés asiatiques). Par comparaison, 52,1% des actifs occupés du Canada et des États-Unis ont entre 40 et 64 ans.

Les actifs occupés provenant du Canada et des États-Unis occupent plus souvent des fonctions dirigeantes que les autres actifs occupés extra-européens: 38,2% sont salariés membres de la direction ou salariés exerçant une fonction de chef. Ce taux est nettement inférieur chez les actifs occupés d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie (environ 20%).

5.2 Qualifications des actifs occupés

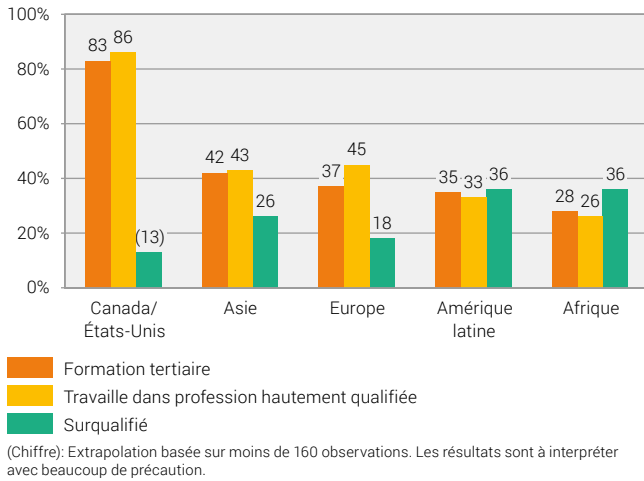
La qualification des étrangers varie fortement selon leur provenance. Le haut niveau de formation des actifs occupés canadiens et américains est à relever: 83,0% d'entre eux bénéficient d'une formation de degré tertiaire (cf. graphique G29). En comparaison, les taux correspondants pour les actifs occupés d'Amérique latine (34,6%) et d'Afrique (27,6%) sont inférieurs à celui des Européens (36,7%). La répartition selon la formation va pratiquement de pair avec celle des professions exercées: les Canadiens et les Américains présentent, une fois de plus, la plus haute part d'actifs occupés travaillant dans des professions hautement qualifiées (part largement supérieure à 80%). Par hautement qualifiés s'entendent les actifs occupés travaillant en tant que directeurs, cadres de direction ou gérants ou exerçant une profession intellectuelle ou scientifique ou une profession intermédiaire. Parmi les actifs occupés africains, seul un quart est hautement qualifié (Asie: 42,9%; Europe: 45,0%). En revanche, une part supérieure à la moyenne exerce une profession élémentaire (Afrique: 12,7%; Amérique latine: 18,0%; Europe: 8,0%).

En plus des qualifications effectives, on peut examiner dans quelle mesure les compétences acquises peuvent être appliquées dans l'exercice de l'activité professionnelle. La surqualification permet de mesurer le rapport entre ces deux aspects: sont considérés comme surqualifiés les salariés²⁵ qui ont achevé une formation tertiaire, mais qui exercent une profession pour laquelle une telle formation est en principe superflue. Parmi les

²⁵ Salariés sans fonction dirigeante ou salariés avec fonction de chef et ayant au maximum une personne sous leurs ordres.

salariés venant d'Amérique latine et d'Afrique, la surqualification est largement répandue (36%); l'Asie suit avec 26,1%. Les ressortissants européens sont nettement moins touchés par le phénomène (17,5%).

Qualifications des actifs occupés étrangers selon la provenance, 2013–2017 **G29**



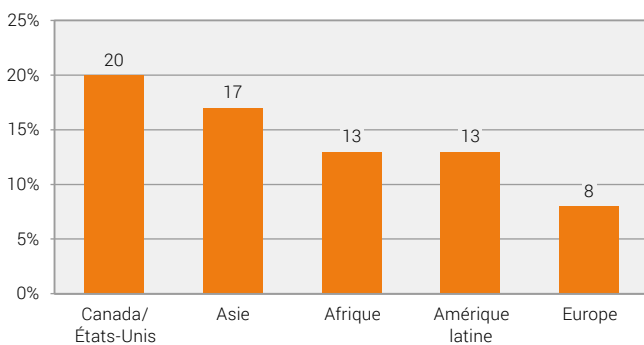
Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA) © OFS 2019

5.3 Conditions de travail

5.3.1 Activité de durée déterminée

Eu égard aux formes de contrats, les groupes considérés ici sont nettement moins bien lotis que les ressortissants européens. Les salariés du Canada et des États-Unis sont le plus souvent liés par un contrat de travail de durée déterminée (20,2%), suivis par les Asiatiques (16,7%) et les Africains ainsi que les Latino-Américains (tous deux à 13,1%, cf. graphique G30). Parmi les salariés européens, les contrats de travail de durée déterminée sont beaucoup moins répandus (8,5%).

Contrats de travail de durée déterminée chez les salariés (de 25 ans ou plus, sans les apprentis) selon la provenance, 2013–2017 **G30**



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA) © OFS 2019

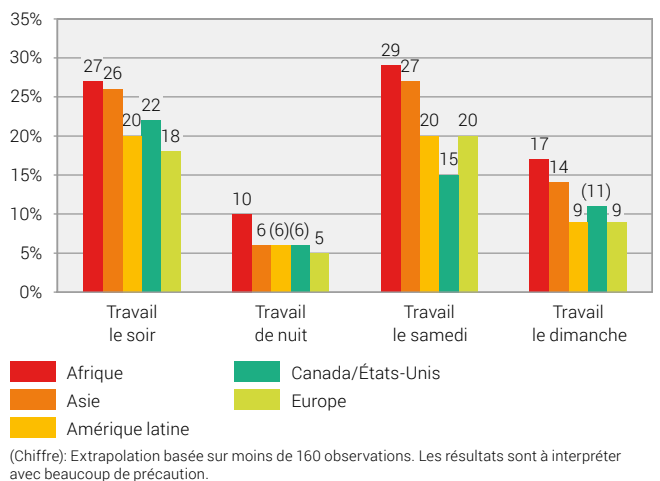
5.3.2 Horaires de travail atypiques

Les horaires de travail atypiques comprennent notamment le travail régulier le soir, la nuit ou le week-end. Cette forme d'activité peut revêtir des avantages comme des inconvénients. En effet, ces horaires peuvent, selon la situation, avoir été décidés librement (pour mieux concilier travail et études, p. ex.); toutefois, ils peuvent également être pesants et avoir des conséquences sur le quotidien et la santé.

Lorsqu'on analyse les provenances, ce sont les Africains qui travaillent le plus souvent le soir, la nuit ou le week-end. Les Asiatiques arrivent à la deuxième place, également avec une proportion d'horaires de travail atypiques supérieure à la moyenne (cf. graphique G31).

Parmi les quatre horaires de travail atypiques étudiés, le travail le samedi est le plus répandu (à part pour le Canada et les États-Unis). 28,8% des actifs occupés provenant d'Afrique et 26,7% de ceux d'Asie travaillent régulièrement le samedi; les actifs occupés du Canada et des États-Unis sont, par contre, moins concernés par cette réalité (14,9%, ce qui est inférieur à la part de 19,5% relevée chez les ressortissants européens). Le travail le soir est également souvent effectué: environ un quart des actifs occupés africains et asiatiques (27,1% et 25,8%) travaillent régulièrement entre 19 heures et minuit. Cette part se situe autour de 20% pour les autres groupes d'étrangers. Comparativement, le travail de nuit (entre minuit et 6 heures du matin) est moins représenté; il est cependant à nouveau le plus souvent effectué par les actifs occupés provenant d'Afrique (10,3%).

Travail régulier le soir, la nuit ou le week-end chez les actifs occupés (sans les apprentis) selon la provenance, 2013–2017 **G31**



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA) © OFS 2019

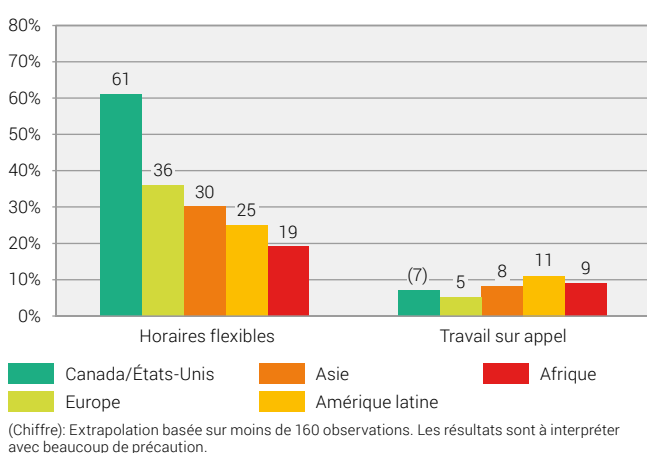
5.3.3 Travail sur appel et horaires de travail flexibles

Un salarié latino-américain sur dix travaille sur appel; cette forme de travail est deux fois moins répandue parmi les ressortissants européens. Les personnes venant d'Afrique et d'Asie travaillent également souvent sur appel (cf. graphique G32).

Les salariés du Canada et des États-Unis profitent plus fréquemment que la moyenne d'horaires de travail flexibles (60,7%), et sont suivis par les Européens (36,2%) et les Asiatiques (30,2%). En revanche, seuls 18,9% des salariés africains en bénéficient.

Travail sur appel et horaires flexibles chez les salariés (sans les apprentis) selon la provenance, 2013–2017

G32



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2019

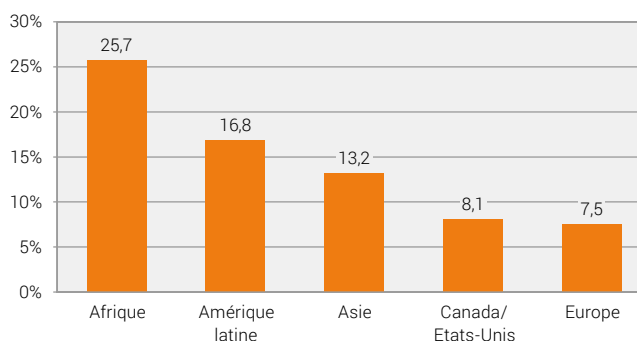
5.4 Taux de chômage au sens du BIT

Les Africains sont les plus touchés par le chômage: le taux de chômage selon la définition du Bureau international du travail (BIT) se monte à 25,7% (cf. graphique G33). Ce taux est nettement plus bas parmi les Latino-Américains et les Asiatiques (16,8% et 13,2%), mais toujours nettement plus élevé que chez les ressortissants européens (7,5%).

En plus d'un taux de chômage au sens du BIT élevé, les Africains se distinguent par une forte proportion de chômage de longue durée: plus de la moitié d'entre eux sont à la recherche active d'un travail depuis plus d'une année. En comparaison, les chômeurs latino-américains et asiatiques sont respectivement 46,1% et 45,8% à être dans cette situation (38,9% pour les Européens).

Taux de chômage au sens du BIT selon la provenance, 2013–2017

G33



(Chiffre): Extrapolation basée sur moins de 160 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2019

Définitions

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes

- d'au moins 15 ans qui, au cours de la semaine de référence,
- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Chômeurs au sens du BIT (définition internationale)

Sont considérés comme chômeurs au sens du BIT les personnes qui ne sont pas actives occupées, qui cherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler.

Silvia Perrenoud, OFS

Références

OFS (2018) *Indicateurs du marché du travail 2018*, Neuchâtel.

Commission Economique des Nations Unies pour l'Europe (2015) *Handbook on Measuring Quality of Employment. A Statistical Framework*, Genève.

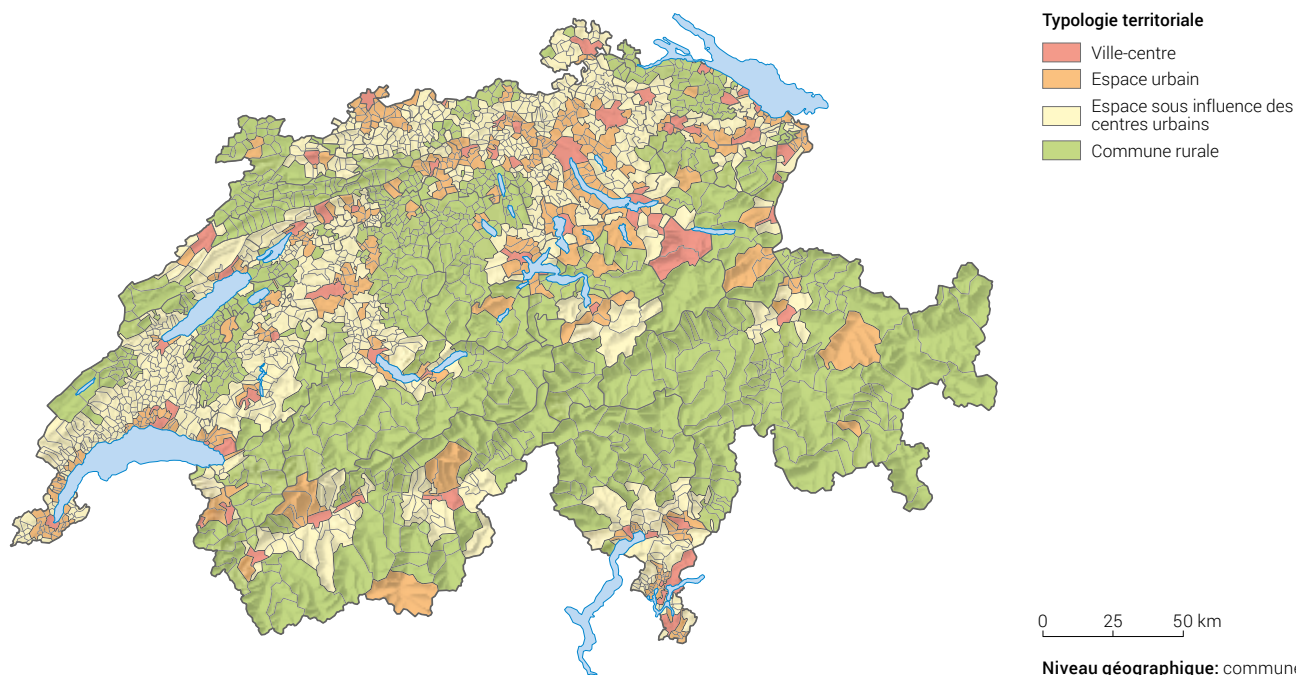
6 La ségrégation de la population étrangère

La population résidente permanente en Suisse croît: en 2016, elle s'élevait à 8,4 millions de personnes, soit 20% de plus qu'en 2000 (7 millions d'habitants). Cette hausse est en grande partie due à l'immigration: entre 2000 et 2016, 1,1 million de personnes se sont installées en Suisse. Indépendamment de leur nationalité, la plupart des migrants élisent domicile dans les régions urbaines. La population étrangère ne s'établit pas uniformément sur le territoire, mais se répartit différemment selon les nationalités. La population étrangère reste toutefois minoritaire dans les communes suisses, à quelques exceptions près. Cet article analyse la ségrégation des différents groupes de nationalités étrangères, en se basant sur les données du recensement de la population et de la statistique de la population et des ménages (STATPOP).

Les personnes arrivant de l'étranger le font pour diverses raisons, sont issues de cultures différentes et présentent des caractéristiques sociodémographiques variées. Ces éléments se reflètent notamment dans le choix de la commune de domicile, qui ne se fait pas au hasard. Au contraire, un groupe de population déterminé préférera s'installer dans certaines communes ou régions plutôt que dans d'autres, créant ainsi une concentration spatiale des différents groupes. On parle alors de ségrégation, c'est-à-dire de différences dans la répartition spatiale des groupes de population d'après certaines caractéristiques. Une telle ségrégation n'est pas négative en soi; elle est l'expression de la situation économique de la population et de ses préférences quant au lieu de domicile.

Les communes suisses selon la typologie territoriale, en 2016

G 34



Sources: Office statistique du canton de Zurich, OFS – STATPOP

© OFS 2019

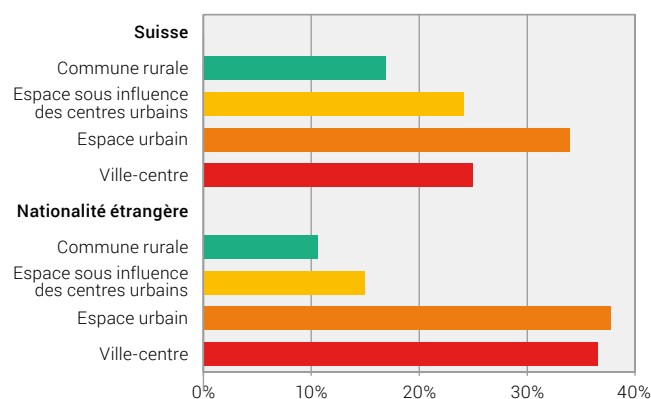
6.1 24% de la population aurait dû déménager

En 2016, 75,0% de la population résidente permanente de la Suisse²⁶ possédait un passeport suisse, autrement dit, une personne sur quatre était étrangère. Cette année-là, si la population suisse et étrangère avait été répartie au hasard entre plus de 2000 communes de Suisse, dans chaque commune, trois personnes sur quatre auraient été suisses et une, d'une autre nationalité. Lorsqu'on compare cette répartition théorique à la distribution réelle de la population étrangère, on obtient le niveau de ségrégation: en 2016, il se montait à 0,24 en Suisse²⁷. Cela signifie qu'environ 24% de la population étrangère aurait dû changer de commune de domicile, pour que la population suisse et étrangère soit répartie de manière uniforme entre les communes. Comment s'exprime cette répartition irrégulière entre les communes suisses?

Cette analyse de la ségrégation de la population résidente permanente se base sur la typologie territoriale des «espaces à caractère urbain» (cf. graphique G34)²⁸. Cela permet une distinction entre les communes urbaines, la périphérie et les communes rurales. Parmi les communes urbaines, on trouve d'une part les «villes-centres» de forte densité et d'autre part d'autres communes densément peuplées de l'«espace urbain». En périphérie se trouvent les «espaces sous influence des centres urbains», étroitement liés aux communes urbaines en raison des flux pendulaires. Les communes qui ne sont ni densément peuplées ni reliées à un centre par un flux pendulaire important font partie d'une quatrième catégorie, celle des «communes rurales».

En 2016, 36,6% des personnes de nationalité étrangère vivaient dans les villes-centres, contre seulement 25,0% des Suisses (cf. graphique G35). Ces derniers élisent en revanche plus volontiers domicile que la population étrangère dans les espaces sous influence des centres urbains (24,1%) ou dans les communes rurales (16,9%). Dans ces deux types d'espace, la part de population étrangère était, respectivement, de 15,0% et 10,7% en 2016.

Population résidente permanente selon la typologie territoriale et la nationalité, en 2016 G35



Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

© OFS 2019

Population résidente permanente selon le groupe de nationalités T6

	2000		2016		Cf. 2000/2016
	Nombre	Part	Nombre	Part	Points de pourcentage
Population suisse	5 635 240	80,2	6 318 404	75	-5,2
Population étrangère	1 386 952	19,8	2 098 911	25	5,2
Afrique	39 036	0,6	102 988	1,2	0,6
Amérique et Océanie	46 609	0,7	82 966	1,0	0,3
Asie	75 974	1,1	154 023	1,8	0,7
Europe du Nord et Europe de l'Ouest	240 162	3,4	574 166	6,8	3,4
Europe de l'Est ¹	25 195	0,4	98 602	1,2	0,8
Europe du Sud et Europe du Sud-Ouest	608 184	8,7	750 387	8,9	0,2
Europe du Sud-Est	351 792	5,0	335 779	4,0	-1,0
Valeur manquante	284	0,0	2 235	0,0	
Total	7 022 476	100	8 419 550	100	

¹ La Russie compte parmi les pays de l'Europe de l'Est.

Sources: Office statistique du canton de Zurich; OFS, RFP, STATPOP

© OFS 2019

²⁶ Les évaluations suivantes se réfèrent à la population résidente permanente.

²⁷ Indice de ségrégation de Duncan et Duncan (1955)

²⁸ Cf. OFS 2014.

6.2 Une population étrangère hétérogène

La distinction entre populations suisse et étrangère n'est pas assez précise pour décrire avec suffisamment de détails la ségrégation de la population étrangère. En effet, il ne s'agit pas d'un groupe homogène. Au contraire, la population étrangère présente des caractéristiques sociales et culturelles très diverses, qui se répercutent sur le choix du domicile et donc sur la ségrégation. Par la suite, les parts relatives des différentes nationalités sont analysées plus en détail. Le regroupement des pays se fait principalement par continent et, pour les États européens, selon la classification des pays de l'OFS.

Les personnes provenant des pays du nord, de l'ouest, du sud et du sud-ouest de l'Europe, c'est-à-dire des plus anciens États membres de l'Union européenne, constituent une grande part de la population étrangère en Suisse. En 2016, 15,7% de la population résidente permanente venaient de ces pays, 4,0% étaient citoyennes d'un État du sud-est de l'Europe, tandis que les autres groupes de nationalités (Afrique, Amérique, Océanie, Asie, Europe de l'Est et Russie) représentaient chacun moins de 2% de la population.

6.3 Une évolution différente selon les groupes de nationalités

La part d'un groupe de population dans la population totale dépend, d'une part, de sa croissance (immigration ou naissances) comparée à l'évolution de la population dans son ensemble. D'autre part, les groupes de nationalités peuvent perdre de l'importance à la suite de naturalisations ou de départs vers d'autres pays.

Alors que la population étrangère a augmenté, en chiffres absolus et relatifs, depuis le début du XXI^e siècle, tous les groupes de population n'ont pas connu la même évolution (cf. tableau T6). Ce sont surtout les personnes provenant des pays du nord et de l'ouest de l'Europe qui étaient plus nombreuses en 2016 qu'en 2000, leur part ayant augmenté de 3,4 points en seize ans. En revanche, les personnes provenant du sud-est de l'Europe étaient moins représentées en 2016 qu'en 2000, tant en chiffres absolus que relatifs. Les cinq autres groupes de nationalités ont augmenté de moins d'un point entre 2000 et 2016.

Quel est l'impact de l'évolution relative de chaque groupe de nationalités sur sa répartition entre les communes suisses? Les nouveaux venus emménagent-ils plutôt dans les communes de domicile de leurs compatriotes ou, à l'inverse, l'augmentation d'un groupe se traduit-elle par une répartition plus uniforme entre les communes suisses?

Indices de ségrégation et de dissimilarité selon le groupe de nationalités

T7

Groupe de nationalités	Indice de ségrégation		Indice de dissimilarité	
	2000	2016	2000	2016
Population suisse	0,27	0,24	–	–
Population étrangère ¹	0,27	0,24	0,27	0,24
Afrique	0,49	0,35	0,52	0,39
Amérique et Océanie	0,38	0,37	0,41	0,41
Asie	0,34	0,28	0,37	0,32
Europe du Nord et Europe de l'Ouest	0,26	0,24	0,28	0,26
Europe de l'Est	0,31	0,22	0,34	0,25
Europe du Sud et Europe du Sud-Ouest	0,31	0,29	0,34	0,32
Europe du Sud-Est	0,29	0,31	0,31	0,33

¹ Si l'on n'observe que deux groupes, il n'y a pas de différence entre l'indice de ségrégation et l'indice de dissimilarité, étant donné que la population restante correspond au groupe de référence.

Remarques pour la lecture du tableau:

Indice de ségrégation de Duncan et Duncan (1955): pour une répartition uniforme des personnes des pays du nord et de l'ouest de l'Europe entre les communes suisses par rapport au reste de la population, 26% d'entre elles auraient dû déménager en 2000.

Indice de dissimilarité de Duncan et Duncan (1955): pour une répartition uniforme des personnes des pays du nord et de l'ouest de l'Europe entre les communes par rapport à la population suisse, 28% d'entre elles auraient dû déménager en 2000.

6.4 Baisse de la ségrégation depuis 2000

La population étrangère était, de manière générale, plus divisée en 2000 qu'en 2016: en 2000, 27% de la population aurait dû changer de lieu de domicile, à savoir 6 points de pourcentage de plus qu'en 2016, pour que les populations suisse et étrangère soient représentées dans les mêmes proportions dans chaque commune. Une analyse par groupe de nationalités montre que tous les groupes qui ont augmenté leurs effectifs et leur part dans la population entre 2000 et 2016 étaient moins divisés en 2016 qu'en 2000 (cf. tableau T7). Cependant, on constate de nettes différences entre les différents groupes.

Le tableau T7 présente les indices de ségrégation et de dissimilarité de Duncan et Duncan (1955). Le premier mesure à quel point la répartition spatiale d'un groupe de population se différencie de la distribution du reste de la population. De son côté, l'indice de dissimilarité oppose la répartition spatiale d'un groupe donné et celle d'un groupe de référence. Ces indices font ressortir des schémas de répartition similaires ou complémentaires entre groupes de population. Pour ces deux mesures, la valeur 1 représente une ségrégation ou une dissimilarité spatiale totale d'un groupe de population et la valeur 0, la répartition spatiale uniforme par rapport à un groupe de référence.

Les personnes du nord et de l'ouest de l'Europe sont réparties de la même manière que les Suisses entre les communes, tant en ce qui concerne la répartition uniforme (indice de ségrégation) que le schéma spatial (indice de dissimilarité). En comparaison, les personnes provenant d'Afrique présentent une répartition très inégale et un schéma spatial différent de celui de la population suisse. Comment s'expliquent les différences entre ces valeurs?

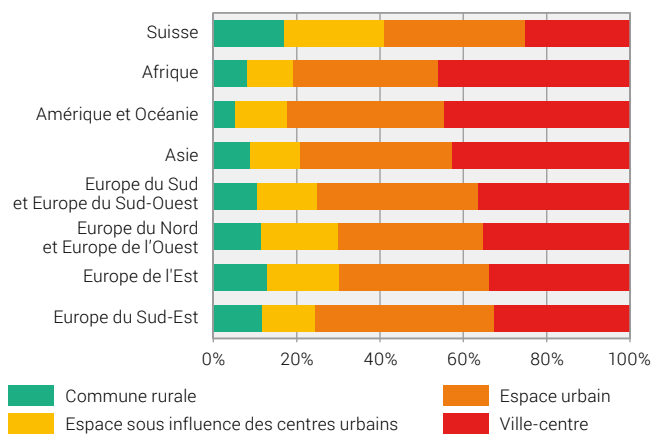
6.5 Les villes-centres préférées aux espaces sous influence urbaine

Par rapport à la population suisse, la population étrangère vit en général plus dans les espaces urbains et les villes-centres et moins dans les espaces sous influence des centres urbains (cf. graphique G35). Ces différences augmentent si l'on considère les groupes de nationalités. Presque une personne sur deux provenant d'Afrique, d'Amérique ou d'Océanie vivait, en 2016, dans l'une des 59 villes-centres du pays, ce qui n'était le cas que d'un Suisse sur quatre (cf. graphique G36).

De manière générale, on observe qu'un indice de ségrégation et de dissimilarité élevé (cf. tableau T7) s'accompagne d'une certaine concentration des groupes de nationalités dans les villes-centres et d'une présence plus faible dans les espaces sous influence des centres urbains. Les groupes de nationalités tels que celui rassemblant le nord et l'ouest de l'Europe et celui regroupant l'est de l'Europe qui, tout comme la population suisse, vivent souvent dans les espaces sous influence des villes-centres, présentent en revanche un indice de ségrégation et de dissimilarité relativement bas.

Groupe de nationalités selon la typologie territoriale, en 2016

G36



Source: OFS – Statistique de la population et des ménages (STATPOP)

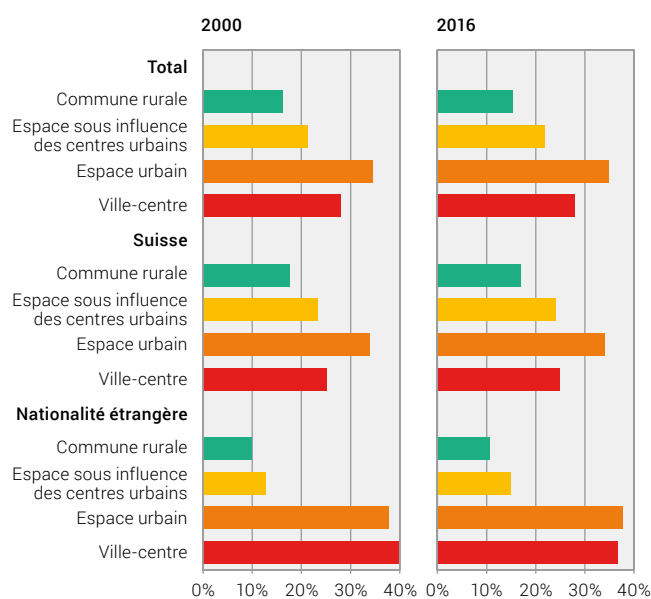
© OFS 2019

6.6 Évolution de la répartition spatiale

En 2016, la population résidente se répartissait sensiblement de la même manière qu'en 2000 entre les quatre types d'espaces. Environ 28% de la population totale habitait dans les villes-centres et 35% dans d'autres communes de l'espace urbain (cf. graphique G37). Ainsi, seul un peu plus du tiers de la population vivait dans des communes comprises dans les espaces sous influence des centres urbains (2000: 21,2%; 2016: 21,8%) ou dans des communes rurales (2000: 16,2%; 2016: 15,4%). Si l'on distingue les populations suisse et étrangère, on constate toutefois des différences. En effet, la part de population étrangère dans les

Population résidente permanente selon la typologie territoriale et la nationalité

G37



Sources: OFS – RFP, STATPOP

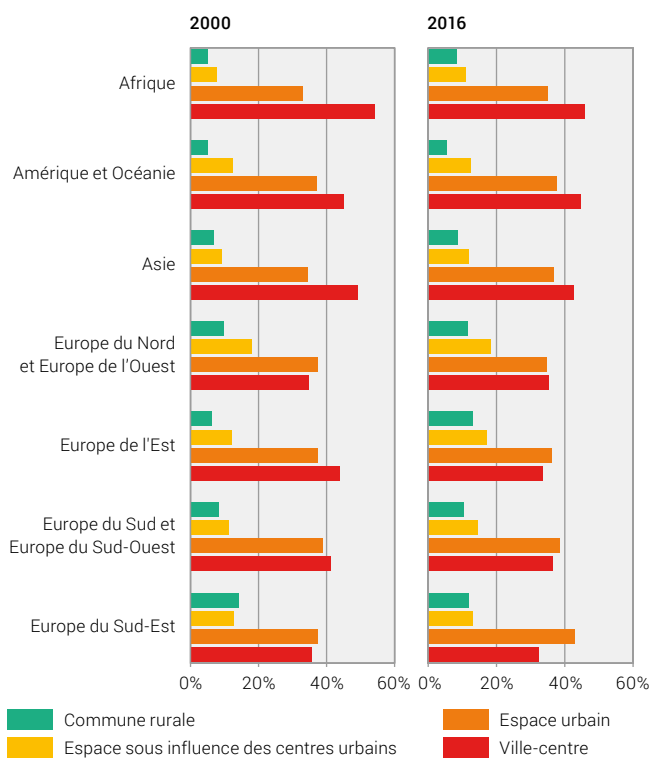
© OFS 2019

villes-centres a perdu de son importance depuis 2000: en 2016, on observait de 3,1 points de pourcentage. À l'inverse, les groupes de populations étrangères optaient, en 2016, plus souvent pour des communes sous influence des centres urbains (+2,3 points de pourcentage) ou des communes rurales (+0,9 points de pourcentage). La population suisse faisait elle aussi plus souvent ce choix en 2016 (+0,8 points de pourcentage), mais au détriment des communes rurales (-0,8 points de pourcentage).

L'évolution est encore plus nette lorsqu'on considère les groupes de nationalités: depuis 2000, les groupes de nationalités d'Europe de l'Est (-10,3 points de pourcentage), d'Afrique (-8,2 points de pourcentage) et d'Asie (-6,6 points de pourcentage), en particulier, ont perdu de leur importance dans les villes-centres. À l'inverse, ces groupes de nationalités choisissaient, en 2016, plus souvent des communes sous influence des centres urbains ou des communes rurales (cf. graphique G38).

Population selon le groupe de nationalités et la typologie territoriale

G38



Depuis 2000, un certain transfert hors des villes-centres et de l'espace urbain vers les espaces sous influence des centres urbains a également été constaté pour d'autres groupes de nationalités étrangères. Seules les personnes provenant des pays du nord et de l'ouest de l'Europe étaient plus nombreuses dans les villes-centres en 2016 qu'en 2000, mais de manière marginale (+0,4 points de pourcentage). Parmi les groupes de nationalités d'Amérique et d'Océanie, les villes-centres ont perdu de l'importance (-0,6 points de pourcentage) au profit de l'espace urbain.

6.7 Diversification ou déplacement spatial?

À l'exception du groupe de nationalités du sud-est de l'Europe, tous les groupes de populations étrangères ont augmenté depuis 2000, dans l'absolu et en termes relatifs. La population étrangère était moins divisée en 2016 qu'au début du XXI^e siècle. Cela s'explique surtout par une concentration moindre de la population étrangère dans les villes-centres de Suisse. De manière générale, un déplacement de la population étrangère vers la périphérie et les communes rurales a eu lieu entre 2000 et 2016.

Cependant, tous les groupes de nationalités n'ont pas délaissé les villes-centres: les personnes d'Europe du Nord et de l'Ouest choisissaient de vivre dans les villes-centres à peu près aussi souvent en 2016 qu'en 2000. Elles bénéficient, par rapport à d'autres groupes de nationalités, d'un meilleur niveau de formation et ont donc tendance à bénéficier de meilleurs salaires. Ces dernières années, les coûts de logement ont nettement augmenté, en particulier dans les villes-centres comme Zurich et Genève. Par conséquent, le déplacement des groupes de nationalité gagnant des salaires plus modestes hors des quartiers proposant les loyers les plus élevés ne peut pas être exclu. La répartition de la population étrangère dans les espaces sous influence des centres urbains peut également être l'expression de l'urbanisation croissante de la périphérie.

Enfin, les différentes régions linguistiques de Suisse présentent un niveau d'attractivité variable pour les différents groupes de nationalités. C'est pourquoi certains groupes de nationalités présentent un indice de ségrégation par comparaison élevé. En 2016, les personnes provenant du sud et du sud-ouest de l'Europe ont par exemple plutôt opté pour le Tessin (20,3%) ou la région lémanique (14,1%) que pour les grandes régions germanophones (<10%). Les personnes provenant d'Afrique, en revanche, ont plus fréquemment élu domicile dans la région lémanique (2,3%) ou dans l'Espace Mittelland (1,4%), mais plus rarement dans les autres régions (<1%).

Julie Craviolini, Office de statistique du canton de Zürich

Références

OFS (2014) *Actualités OFS. L'espace à caractère urbain en Suisse en 2012. Une nouvelle définition des agglomérations et d'autres catégories d'espace urbain*. Neuchâtel.

Duncan, Otis Dudley et al. (1955) *A Methodological Analysis of Segregation Indexes*. *American Sociological Review* 41, pp. 210 – 217.

7 Informations complémentaires

La *convention-cadre pour la protection des minorités nationales* est le premier instrument multilatéral européen juridiquement contraignant consacré à la protection des minorités nationales. Elle a pour objet de protéger l'existence des minorités nationales sur le territoire respectif des Parties et vise à promouvoir une égalité pleine et effective des minorités nationales en assurant les conditions propres à conserver et développer leur culture et à préserver leur identité. La Suisse l'a ratifiée en 1998 et la convention-cadre est entrée en vigueur le 1^{er} février 1999. À ce jour sont reconnus en Suisse comme minorités nationales les minorités linguistiques nationales, les membres de la communauté juive et les Yéniches et Sinti et Manouches, qu'ils soient nomades ou non. La commission fédérale aux questions de migration (CFM) traite également les questions *d'identité* et d'appartenance. Par le biais de la construction d'identités communes, des groupes de personnes peuvent être mobilisés pour revendiquer des intérêts spécifiques et agir stratégiquement en conséquence.

Les Journées suisses de la statistique ont consacré un atelier à la diversité et aux minorités dans la statistique suisse, en août dernier.

Les *indicateurs d'intégration* produits par l'Office fédéral de la statistique (OFS) comparent les valeurs statistiques affichées par différents groupes de la population résidante permanente, issue ou non de la migration, et/ou étrangère. *L'indice de ségrégation spatiale* s'inscrit dans la dimension des conditions de vie. Il montre dans quelle mesure les différents sous-groupes de population vivent regroupés dans certaines unités spatiales politico-administratives. Il sert ainsi d'indicateur de l'intégration ou de l'isolation dans la société.

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Centre d'information, Section Démographie et migration, Tél. 058 463 67 11, info.dem@bfs.admin.ch
Rédaction:	Fabienne Rausa, OFS
Contenu:	Friederike Eberlein, OFS; Marcel Heiniger, OFS; Jacqueline Kucera, OFS; Silvia Perrenoud, OFS; Fabienne Rausa, OFS; Julie Craviolini, Office de statistique du canton de Zurich
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	01 Population
Langue du texte original:	allemand, français
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Cartes:	section DIAM, ThemaKart
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2019 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, order@bfs.admin.ch
Prix:	fr. 10.10 (TVA excl.) / gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	239-1901-05